



Colline
d'Élancourt

Concertation L. 103-2 - Mise en compatibilité du PLUi
de Saint-Quentin-en-Yvelines

DU 20 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE 2021

Annexes du bilan de la concertation



Sommaire des annexes du bilan de la concertation

- 1. Compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2021** **p.3**
 - 2. Délibération n°2021-63 du Conseil d'administration de la SOLIDEO du 13 juillet 2021 détaillant les objectifs, sujets et modalités d'information et de participation approuvée** **p.15**
 - 3. Plaquette d'information** **p.19**
 - 4. Affiche d'annonce de la concertation** **p.25**
 - 5. Compte-rendu de la visite de la Colline du 02 octobre 2021** **p.26**
 - 6. Compte-rendu de l'atelier de co-construction du 12 octobre 2021** **P.38**
 - 7. Tableau récapitulatif des contributions recueillies via les cartes T, le formulaire en ligne l'adresse mail participer@ouvrages-olympiques.fr et le guide de la visite** **p.50**
 - 8. Tableau des résultats du questionnaire disponible sur la carte T et le guide de la visite** **p.55**
 - 9. Propositions formulées lors de l'atelier de co-construction du 12 octobre 2021** **p.60**
 - 10. Documents intégrés en pièce jointe de deux contributions déposées via la formulaire en ligne** **p.64**
-

COMPTE RENDU

Réunion publique – Colline d'Élancourt
Mercredi 07 juillet 2021, 18h30 – Zoom

Intervenants :

Madame Yasmine CAMARA, Déléguée spéciale en charge des Jeux Olympiques et Paralympiques – Région Île-de-France

Monsieur Olivier DE LA FAIRE, Conseiller départemental délégué au sport et aux Jeux Olympiques et Paralympiques – Département des Yvelines

Monsieur Jean-Michel FOURGOUS, Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire d'Élancourt

Monsieur Thierry MICHEL, 7^{ème} Vice-Président délégué aux finances et aux ressources humaines de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1^{er} adjoint d'Élancourt

Monsieur Laurent MAZAURY, 13^{ème} Vice-Président délégué aux sports et aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Saint-Quentin-en-Yvelines, 3^{ème} adjoint d'Élancourt

Monsieur Arnaud COURTIER, conseiller Jeux Olympiques et Héritage - Saint-Quentin-en-Yvelines

Madame Anne MURAC, Responsable du Cluster Ile de France, Paris 2024

Madame Isabelle VALLENTIN, Directrice Générale Adjointe, SOLIDEO

Monsieur Vivien CORRE, Chef de projet Espaces Publics, SOLIDEO

Madame Kristen LECORGNE, Chef de projet participation citoyenne et communication, SOLIDEO

Animatrice :

Coline GREGOIRE, Directrice de clientèle, Agence Sennse

Contexte

A l'été 2024, la colline d'Élancourt accueillera les épreuves olympiques de VTT : des aménagements sont prévus pour la tenue des compétitions et l'accueil du public. A l'issue des Jeux, une nouvelle étape de transformation interviendra pour faire de la colline un espace de sport et de loisirs de référence pour le territoire. Afin de présenter le projet et d'annoncer les prochaines étapes de concertation qui se dérouleront à partir de septembre 2021, la SOLIDEO organise ce mercredi 7 juillet 2021 une réunion d'information.

Introduction

L'**animatrice** démarre la réunion en remerciant les participants. Elle rappelle que la réunion est organisée à l'initiative des partenaires du projet et de la SOLIDEO, maître d'ouvrage du projet. Elle annonce ensuite les modalités d'échange et de contributions : les participants pourront poser leurs

questions pendant le temps d'échanges dédié qui aura lieu après la présentation du projet. La réunion est enregistrée afin de réaliser le présent compte rendu, mais ne sera pas diffusée publiquement.

L'animatrice présente le déroulé de la réunion :

- Présentation du contexte et du cadre de réalisation du projet par les différents partenaires ;
- Présentation du projet :
 - o Rappel historique du site et de son origine ;
 - o Calendrier du projet ;
 - o Rôle du site d'Élancourt lors des Jeux de Paris 2024 ;
 - o La colline après les Jeux.
- Présentation des prochains rendez-vous ;
- Temps d'échanges.

Interventions des partenaires du projet

Madame Yasmine Camara, Déléguée spéciale en charge des Jeux Olympiques et Paralympiques – Région Île-de-France, explique que le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines est un réel atout pour les Jeux Olympiques et Paralympiques car c'est un territoire de référence et d'excellence pour le vélo avec le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines et le siège de la Fédération Française de Cyclisme. La colline d'Élancourt va devenir le poumon vert de ces Jeux : c'est un territoire de plus de 50 hectares qui va être repensé, réaménagé et revalorisé. Les Jeux Olympiques laisseront en héritage une colline plus verte, plus pérenne, plus vertueuse et plus accessible pour l'ensemble des habitants, conformément aux ambitions de la Présidente de Région. La Région finance environ 50 % des futurs aménagements pour un montant total de plus de 3 millions d'euros. Elle conclut en ajoutant que grâce aux Jeux, le territoire écrit une nouvelle page de son histoire avec un héritage sportif, sociétal et environnemental.

Monsieur Olivier De la Faire, Conseiller départemental délégué au sport et aux Jeux Olympiques et Paralympiques – Département des Yvelines, indique être ravi de se retrouver pour échanger sur le projet de la colline d'Élancourt. Il rappelle l'engagement du Département des Yvelines pour l'accueil des Jeux de Paris 2024 et pour l'aménagement des sites, en partenariat avec les organisateurs et en lien étroit avec les collectivités, notamment Elancourt, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles Grand Parc.

Le territoire des Yvelines a été labellisé « Terre de Jeux » et sera l'hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques avec 4 sites pour l'équitation, cyclisme et VTT ainsi que le golf. 11 épreuves olympiques se tiendront sur le territoire avec 19 centres de préparation et une ambition forte de pouvoir accueillir tous les spectateurs. Le département est une terre de vélo, notamment reconnue pour l'accueil de nombreux départs, à l'image du Paris-Nice et bientôt le départ de la dernière étape du Tour de France à Chatou le 18 juillet. Le territoire est également terre de cheval : c'est le plus grand département en termes de licenciés avec 22 500 licenciés et plus de 200 centres dans les Yvelines. Avec 27 golfs et l'accueil de la Ryder Cup en 2018, le territoire s'impose également comme un lieu d'accueil privilégié pour la pratique du golf. Les Jeux représentent une fabuleuse opportunité économique pour le territoire mais aussi pour accélérer les politiques publiques en particulier au sujet des aménagements et des infrastructures. C'est également une opportunité pour amplifier les

missions de solidarité du Département et pour faire du sport un facteur de cohésion sociale dans les écoles, dans les EPHADS mais aussi dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

Le Département s'est engagé financièrement dans la compensation environnementale avec le Groupement d'Intérêt public Seine et Yvelines Environnement et dans le financement de ce projet de la colline d'Élancourt avec l'ambition de laisser un héritage ambitieux et durable sur le plan sportif, environnementale et social.

Monsieur Jean-Michel Fourgous, Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire d'Élancourt, est heureux de la tenue de cette réunion qui représente le démarrage d'un grand projet pour la colline après plus de 30 ans de débats. Le monde entier aura les yeux braqués sur la colline en 2024. Il précise que l'olympisme est porteur de belles valeurs universelles, d'effort, de travail, d'entraînement, de respect des règles. Cet événement, créateur d'émotion représente un grand honneur pour la ville d'Élancourt ainsi qu'une opportunité exceptionnelle de rendre cette colline accessible au plus grand nombre. Il ajoute que cela va permettre de résoudre le problème de fermeture de la colline. Il précise que les trois principaux financeurs du projet sont la Région, le Département et Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'animatrice ajoute que **Monsieur Jean-Michel Fourgous** est accompagné de **Monsieur Thierry Michel**, 7^{ème} Vice-Président délégué aux finances et aux ressources humaines de Saint-Quentin-en-Yvelines et 1^{er} adjoint d'Élancourt et de **Monsieur Laurent Mazaury**, 13^{ème} Vice-Président délégué aux sports de Saint-Quentin-en-Yvelines et aux Jeux Olympiques et Paralympiques, 3^{ème} adjoint d'Élancourt.

Madame Isabelle Vallentin, Directrice Générale Adjointe de la SOLIDEO, présente l'organisation et la gouvernance des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Elle commence par remercier les élus présents à la réunion. C'est en effet un projet partenarial qui est présenté ce soir, avec plusieurs temporalités. Pour mieux comprendre la gouvernance, elle présente le schéma suivant :



Madame Vallentin précise que le contrat de ville hôte entre le CIO et la Ville de Paris a été signé en 2017 après une phase de candidature. Il a ensuite été décliné une organisation qui partage les rôles entre Paris 2024, garant du bon déroulé de l'événement, de l'installation des structures temporaires nécessaires aux compétitions et opérant la relation avec le CIO et les athlètes, et la SOLIDEO, établissement public de l'Etat qui a pour rôle d'assurer la livraison de l'ensemble des ouvrages olympiques pérennes. La SOLIDEO a en charge de superviser une soixantaine d'ouvrages pour les Jeux. Les collectivités et les financeurs sont également les partenaires de ces Jeux.

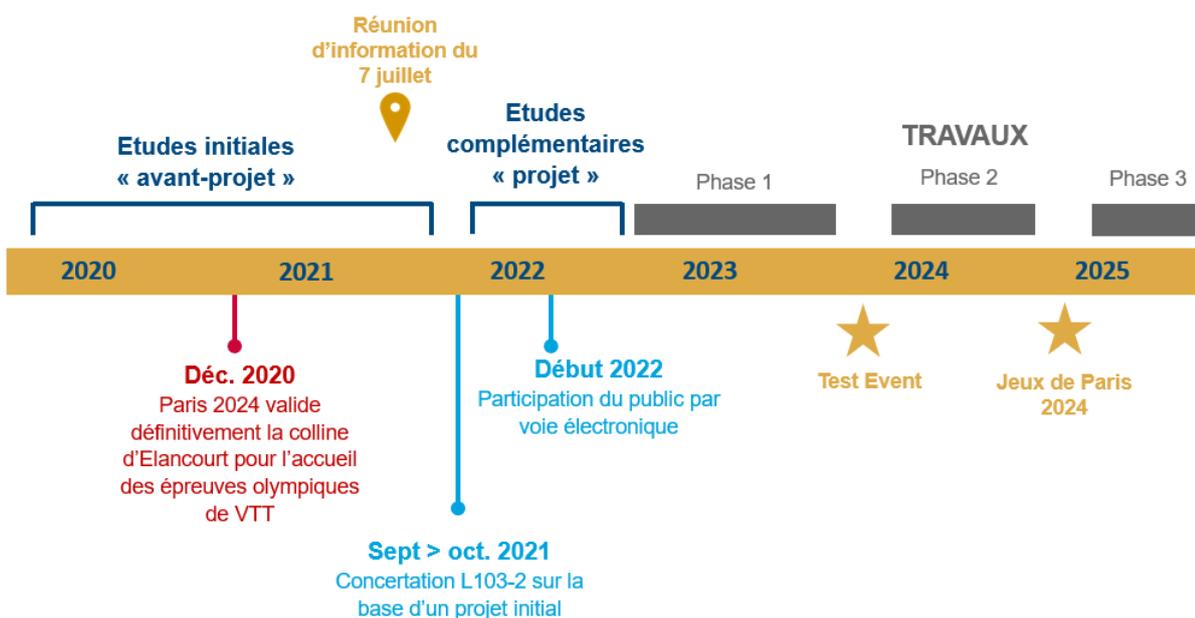
Pour le projet de la colline, les financeurs sont la Région, le Département, Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Etat. La SOLIDEO a en charge de collecter auprès des collectivités territoriales l'ensemble des fonds. Enfin, l'organisation est pilotée par le délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques, Monsieur Cadot, qui veille à la gouvernance et à la cohérence d'ensemble.

La colline d'Élancourt : son origine, son histoire, son origine

Madame Isabelle Vallentin rappelle la genèse de la colline : initialement, la colline était un ensemble de carrières à ciel ouvert qui permettaient de produire des argiles meulières. Ensuite, dans les années 80/90, le lieu a servi d'accueil pour les déblais de la Ville nouvelle de Saint-Quentin. Ainsi, ce terrain plat est devenu le point culminant de la région Île-de-France.

Le calendrier du projet

Monsieur Vivien Corre, chef de projet espaces publics à la SOLIDEO, et Madame Kristen Lecorgne, chef de projet participation et communication à la SOLIDEO présentent le calendrier du projet.



Monsieur Vivien Corre indique que le projet est actuellement en phase d'études et les travaux démarreront mi-2022. Les travaux se dérouleront en 3 phases :

- 1 phase avec le Test Event
- 1 phase entre le Test Event et les Jeux
- 1 phase après les Jeux pour les travaux d'aménagement dits Héritage.

Il précise que le Test Event correspond à un événement organisé par Paris 2024 afin de voir comment fonctionne le site, avant la tenue des Jeux. Pour limiter les nuisances pour les riverains, une régulation de la circulation des camions de chantier sera mise en place. Un soin sera apporté particulièrement aux flux des camions qui interviendront sur le chantier de la colline avec un accès principal depuis l'est de la colline, côté Trappes et un accès secondaire qui sera créé par la suite dans la partie nord sur la départementale. Il explique que l'ensemble des chantiers de la SOLIDEO respectent une charte environnementale intégrant différents aspects et notamment l'adaptation de la période des travaux pour tenir compte de la faune et le balisage préventif ou des dispositifs de protection d'habitats naturels. Il ajoute que tout sera mis en place pour limiter au maximum les nuisances du chantier et perturber le moins possible la colline, les riverains et l'ensemble des usagers.

Madame Kristen Lecorgne évoque la concertation sur le projet. La concertation préalable L103-2, organisée à l'automne 2021, consiste à échanger avec le public sur un projet initial. Une Participation du public par voie électronique, organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public, sera organisée début 2022 et permettra d'échanger avec le public sur un projet plus abouti. La réunion de ce soir vise à présenter le projet et à informer sur les phases de concertation réglementaire organisées à partir de la rentrée 2021.

Monsieur Vivien Corre évoque l'organisation des travaux. Ils démarreront à la fin de l'été 2022.

Monsieur Vivien Corre rappelle également la charte Emploi, qui est un engagement fort des ouvrages olympiques sur l'emploi à travers différents principes.

10% 10% des heures travaillées à réserver à l'insertion professionnelle (personnes éloignées de l'emploi, alternants ou résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville)

25% 25% du montant des marchés à rendre accessibles aux TPE, PME et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)

 Des chantiers socialement exemplaires : lutter contre le travail illégal, les pratiques anticoncurrentielles, les discriminations, garantir la qualité des conditions de travail.

Les Jeux Olympiques : la colline à l'été 2024

Madame Anne Murac, Responsable du Cluster Île-de-France à Paris 2024, explique que les Jeux Olympiques et Paralympiques sont les événements les plus importants au monde dans le domaine sportif. Pour le public, c'est l'occasion de vivre des émotions hors normes. Elle ajoute que c'est une opportunité unique d'accueillir les Jeux en 2024 à Paris et dans la France entière. Enfin, c'est un vrai challenge, un projet collectif pour vivre les Jeux dans les meilleures conditions pour les athlètes, les visiteurs et l'ensemble des personnes qui auront accès à ces Jeux.

Elle ajoute quelques chiffres :

- 4 milliards de téléspectateurs environ – la colline sera vue par le monde entier ;
- Plus de 13 millions de visiteurs viendront soutenir les athlètes. C'est l'occasion de faire rayonner le territoire et le patrimoine.

Madame Anne Murac rappelle ensuite le programme sportif : 32 sports seront accueillis sur le programme olympique soit environ 10 500 athlètes. Une campagne de recrutement de volontaires sera lancée : l'objectif est de recruter 31 500 volontaires. Dès l'année prochaine, Paris 2024 viendra au contact de la population à ce sujet. Elle ajoute qu'il y aura plus de 26 000 journalistes accrédités en média et que plus de 15 millions de personnes suivront le relais de la flamme qui parcourera le territoire et les rues de Saint-Quentin-en-Yvelines avant d'aller sur l'ensemble des sites olympiques et paralympiques. Il y aura plus de 350 000 heures de télévision.

Pour conclure, le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines sera une terre de vélo avec :

- le Vélodrome National qui accueillera les compétitions de vélo sur piste et para-vélo sur piste,
- la piste de BMX racing située sur le vélodrome et Élancourt pour les compétitions de VTT.

Cette offre vient s'intégrer dans la politique territoriale de Saint-Quentin-en-Yvelines de développement de projets de mobilités douces.

La colline d'Élancourt accueillera les compétitions de VTT pendant 2 jours : 72 athlètes seront accueillis et 12 000 visiteurs attendus. La piste olympique sera laissée en héritage après les Jeux.

Une première esquisse de l'aménagement temporaire imaginé sur la colline d'Élancourt est présentée : des tentes, des gradins et des tribunes permettront d'accueillir les populations dans les meilleures conditions. Deux zones spécifiques de départ et d'arrivée seront l'épicentre pour le site de compétition. Enfin une zone plus technique est pensée plus haut pour une meilleure proximité avec les coureurs.



La colline d'Élancourt en 2025 : un lieu ouvert à tous

Monsieur Vivien Corre évoque les ambitions de l'héritage du projet :

- Conserver la piste VTT olympique au rayonnement sportif international ;
- Créer des espaces de détente et de promenade pour les familles ;
- Renforcer la pratique de la course à pied ;
- Développer une offre de VTT complète et adaptée à tous ;
- Conforter les accès à la colline et développer l'accessibilité universelle.
- Préserver et enrichir l'environnement naturel actuel de la colline d'Élancourt ;

Monsieur Vivien Corre présente ensuite le schéma de principe d'aménagement de la colline. Pour conforter la marche et la course à pied, des itinéraires piétons seront aménagés et les accès à la colline revalorisés. Le maillage permettra de profiter de l'ensemble des espaces. L'objectif est de s'inscrire dans un aménagement naturel, avec le moins d'impact possible sur l'environnement et sur les cheminements existants.

Pour les parcours VTT, l'idée est de valoriser un usage tout public et toutes pratiques, pour les sportifs confirmés mais aussi pour les familles, avec différents niveaux de difficultés. La préservation et la valorisation de l'environnement naturel de la colline passe par le respect de la charte environnementale mais aussi par :

- la mise en valeur du paysage de la colline avec des aménagements respectueux de l'environnement ;
- une démarche d'évitement et de réduction des effets du projet sur son environnement ;
- des mesures pour favoriser le développement de la biodiversité :
 - Création de lisières étagées et aménagement de lisières le long des chemins dans les espaces boisés ;
 - Protection d'espèces herbacées et d'espèces animales protégées ;
 - Lutte préventive et curative des plantes exotiques envahissantes (renouée du Japon, robinier faux-acacia, etc.).

Les prochaines étapes

Madame Kristen Lecorgne rappelle les objectifs de la concertation L103-2 qui aura lieu du 20 septembre au 20 octobre 2021 :

- Informer le public sur les objectifs et caractéristiques de projet d'aménagement de la colline d'Élancourt ;
- Recueillir les avis sur l'opportunité, les usages et les caractéristiques du projet.

Elle conclut avec les modalités d'information et d'expression :

- La mise à disposition d'un dossier de présentation du projet dans des lieux de vie du territoire et sur internet ;
- Une page d'information sur le site internet de la SOLIDEO ;
- L'organisation d'au moins un atelier de concertation ;
- Un formulaire sur le site internet de la SOLIDEO ;
- Un espace libre attaché au dossier de présentation.

Monsieur Laurent Mazaury, 13^{ème} Vice-Président délégué aux sports de Saint-Quentin-en-Yvelines et aux Jeux Olympiques et Paralympiques, 3^{ème} adjoint d'Élancourt, se félicite de l'accueil des Jeux Olympiques de Paris 2024. Au-delà de l'aspect sportif, il y a un projet d'aménagement urbain maîtrisé et durable qui profitera à l'ensemble des Élancourtois et des Saint-Quentinois. Le point culminant de l'Île-de-France a besoin d'être plus valorisé et de s'ouvrir aux habitants du territoire. C'est l'objectif de la phase héritage. Il ajoute qu'il y a une vraie attention portée à l'aspect écologique, le site étant aujourd'hui fondamentalement vert. Il rappelle que les espèces invasives seront remplacées par des espèces durables qui valoriseront le site. De plus, les zones humides sont respectées, notamment une zone humide essentielle au pied de la colline. Le haut de la colline sera plus facilement accessible contrairement à la situation actuelle. Il remercie les partenaires pour le travail en cours qui n'est pas encore terminé car il reste encore 3 ans avant les Jeux. Le projet va dans le bon sens avec une écologie respectée, un site ouvert au public et une belle vocation d'héritage à Saint-Quentin-en-Yvelines et Élancourt. Il conclut en ajoutant que le site sera dynamique et symboliquement fort car les yeux du monde seront tournés vers la colline d'Élancourt.

Monsieur Thierry Michel, 7^{ème} Vice-Président délégué aux finances de Saint-Quentin-en-Yvelines et aux ressources humaines de Saint-Quentin-en-Yvelines et 1^{er} adjoint d'Élancourt, exprime sa satisfaction quant à l'évolution globale du site, qui n'est pas aménagé depuis 30 ans. La colline sera un lieu emblématique après les Jeux pour tous les Yvelinois : un lieu olympique est toujours symbole de plaisir et de fierté. Il ajoute que les élus seront à l'écoute des habitants et en particulier des habitants de la Clef de Saint Pierre, les plus concernés aujourd'hui.

Temps d'échanges

Les questions suivantes ont été posées sur le tchat ou lors de prises de paroles à l'oral. Les réponses suivantes ont été apportées.

Organisation et déroulement des Jeux

Question : « *Qu'est-il prévu en termes de stationnement pour les visiteurs pendant les Jeux ? Quid pour les camping-caristes ?* »

Madame Anne Murac répond que l'accès à l'ensemble des sites de compétition olympiques et paralympiques est organisé en lien étroit avec le partenaire Île-de-France Mobilités. Paris 2024 a l'ambition de proposer une offre 100% transport en commun. Il n'y aura pas de parking dédié aux spectateurs et les visiteurs arriveront par le train et acheminés via un système de navettes. Cela correspond à une volonté d'excellence environnementale tout en assurant la sécurité des sites de compétitions.

Question : « *Quelles seront les installations temporaires du secteur Nord-Ouest ?* »

Monsieur Vivien Corre répond qu'une fois les Jeux terminés, une grande prairie sera restituée, il y aura un espace vert sur cette partie nord-ouest du site.

Question : « *Combien de temps va prendre l'implantation des aménagements provisoires et quel va être le bruit généré ?* »

Madame Anne Murac répond que les phases de Test Event vont permettre de s'assurer que la piste olympique répond au standard attendu. La SOLIDEO va ensuite continuer les travaux d'aménagement de la colline. Autour du mois d'avril 2024, les aménagements temporaires vont commencer à être mis en place par Paris 2024 : gradins, structures de tentes ou encore voies d'accès temporaires jusqu'au mois de juillet. Cette phase d'aménagement respectera le cadre de vie des riverains. Ainsi, les cheminements seront dessinés pour ne pas contraindre leur quotidien. Les travaux auront lieu à des horaires spécifiques, respectant le code du travail.

Enfin, il n'y aura pas de nuisances nocturnes notamment lors de la phase de montage et de démontage.

Aménagement héritage de la colline

Question : « *Qu'est-il prévu pour le stationnement après les Jeux ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que le projet de la colline fait partie d'un projet plus important de développement de l'ensemble du site naturel autour de la colline d'Élancourt. La colline fait partie d'un maillage cycliste plus important ; l'idée est de privilégier l'accès au site par le vélo et à pied, non pas par la voiture. Les besoins en termes de stationnement feront l'objet d'échange lors de la concertation à l'automne.

Question : « *Un parc canin sera-t-il créé ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que le projet n'en est pas encore à ce niveau de détail. Le sujet est noté et une réflexion se fera avec les élus et lors de la concertation.

Question : « *Qui entretiendra cet espace naturel après les Jeux ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que le territoire est la propriété de Saint-Quentin-en-Yvelines qui continuera à le gérer et à l'entretenir après les Jeux dans sa nouvelle destination de lieu confortable et adapté à tous les usages. **Monsieur Jean-Michel Fourgous** ajoute qu'il faudra évaluer le coût de cette gestion.

Madame Isabelle Valentin répond que le travail ne fait que commencer au sujet de la gestion. Au regard des aménagements développés, il faudra évidemment voir les coûts que cela génère.

Question : « *Quel sera le retentissement économique et l'impact du projet sur les commerces d'Élancourt ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que le territoire s'identifie comme la terre du vélo par excellence. Le renforcement des équipements va permettre d'accentuer l'identité remarquable autour du vélo ce qui représentera un attrait pour le territoire. Il n'est pas possible de connaître le retentissement économique chiffré à ce stade.

Question : « *Comment sera géré l'arrière des pavillons existants ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que l'arrière des pavillons est une zone tampon sur laquelle la végétation n'est absolument pas touchée. Derrière cette zone tampon, une installation provisoire sera créée pendant les Jeux. Un aménagement paysager sera ensuite réalisé.

Monsieur Vivien Corre ajoute que l'idée est de conserver la frange végétalisée existante avec des espaces boisés en interface entre le tissu pavillonnaire et les futurs aménagements de la colline. Au moins 10m de large de franges végétalisées seront conservés pour assurer un filtre suffisamment large et important vis-à-vis du tissu existant de logements.

Question : « *Quel type de végétation et de plantation sera développé dans le projet ?* »

Monsieur Vivien Corre répond que les études démarrent tout juste mais un soin sera apporté en particulier aux essences et aux plantes choisies pour s'intégrer dans le milieu spécifique de la colline, sans ajouter de plantes invasives. Un travail est réalisé avec les prestataires pour s'intégrer au sol et aux expositions. Cependant, le projet est encore très en amont, les choix ne sont donc pas encore arrêtés.

Question d'une habitante des pavillons au pied de la colline : « Quel est l'avenir des terrains après les Jeux ? Des moyens seront-ils mis en œuvre pour empêcher les gens du voyage de s'installer ? »

Madame Isabelle Valentin répond qu'un travail est en cours sur les lieux d'accès afin d'éviter l'installation des gens du voyage. Ce sujet est bien identifié et une réponse sera apportée.

Monsieur Jean-Michel Fourgous ajoute qu'avant le projet des Jeux, il y avait déjà un problème autour de la sécurisation du site. Ainsi les conditions d'organisation de la sécurité du site seront à rediscuter pour être adaptées.

Question : « Allez-vous aménager les réseaux eau – électricité – télécommunication ? »

Monsieur Vivien Corre répond que des réseaux vont être mis en place pour alimenter la colline (électricité, eau potable, télécom) afin d'accueillir les Jeux et ponctuellement d'autres événements par la suite.

Monsieur Jean Michel Fourgous ajoute que les organisateurs auront besoin des réseaux au sommet de la colline. Il faudra prévoir une structure qui permette de la convivialité en haut de la colline.

Question « Où seront les équipements héritage (Pumptrack, Skill Zone, Drop Zone, etc.) ? »

Monsieur Vivien Corre répond que les études sont en cours pour connaître les secteurs les plus adaptés en fonction de la surface et de la population à accueillir pour chacun des équipements. Ainsi, la localisation n'est pas encore définie. Cette première phase d'information permet de lancer les phases de concertation durant lesquelles l'idée est d'associer tout le monde à la construction du projet et à ces usages tout en tenant compte des spécificités écologiques du site qui conduisent à imaginer de réutiliser prioritairement les espaces qui auront déjà été utilisés pendant les Jeux.

Réaménagement de la RD912

Question : Des fermetures de routes notamment la RD912 sont-elles prévues pendant les chantiers ?

Monsieur Vivien Corre répond que la fermeture de routes pendant les travaux doit être étudiée plus finement mais n'est pas envisagée à ce stade.

Question : La RD912 au droit de la colline sera-t-elle réaménagée ? Quels aménagements complémentaires pour sécuriser la RD912 après les Jeux ?

Madame Isabelle Valentin répond que cela ne fait pas partie du périmètre d'étude et de la mission de la SOLIDEO.

Monsieur Olivier De la Faire répond qu'en tant que Département engagé pour que le site soit durable avec un héritage ayant pour but de pérenniser le vélo, il faut profiter des Jeux pour développer l'attractivité du territoire. Le Département va développer les aspects économiques et sociaux autour de la colline, les Jeux vont notamment amener de l'emploi sur le territoire. Le but est d'avoir une globalité de projets, en lien avec le golf, les épreuves équestres et cyclistes.

Ainsi, le Département va investir pour garder cette lisibilité après les Jeux autour de ces trois grandes disciplines.

Monsieur Arnaud Courtier ajoute qu'il reste du temps pour préparer l'après-Jeux. Les réponses ne sont pas encore connues sur tous les sujets. La phase travaux va être parfaitement maîtrisée pour livrer la phase olympique. Cette phase ne sera pas une grande perturbation pour les habitants car elle dure deux jours et les aménagements sont éphémères. Les aménagements seront retirés immédiatement après les Jeux pour que les habitants puissent profiter de la colline avec des aménagements pour la famille, le grand public et les loisirs sportifs. Le plus gros du travail porte notamment sur les questions d'accès et de sécurité pour livrer un aménagement qui donne satisfaction à tout le monde sans perturbation pour les quartiers avoisinants la colline.

Informations et questions sur le projet

La SOLIDEO a indiqué sur le tchat qu'un site Internet avait été mis en ligne www.projets.ouvrages-olympiques.fr et qu'il était possible d'envoyer des questions à l'adresse participer@ouvrages-olympiques.fr

Conclusion

L'animatrice prend la parole pour inviter à participer à la concertation pendant laquelle il y aura des temps d'échange à partir de septembre. Elle remercie pour l'ensemble des questions et des contributions.

Madame Isabelle Valentin conclut cette soirée en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'importance de ce type d'échange. Les questions qui n'ont pas été abordées ce soir le seront ultérieurement, notamment dans le cadre de la phase de concertation qui s'ouvrira en septembre.

Monsieur Jean-Michel Fourgous conclut la réunion en rappelant que le projet de la colline d'Élancourt est un très beau projet, au début de sa maturité. L'objectif de ce projet est notamment d'ouvrir l'espace et de permettre à tout le monde d'y aller. Un travail doit encore être mené pour harmoniser la partie « sport de haut niveau » et « sport loisirs » pour les familles. Au sujet des parkings, il explique qu'il n'est pas possible de promettre qu'il n'y aura pas un effet de saturation pendant les deux jours de Jeux – il est notamment difficile de savoir comment tout va se dérouler trois ans avant l'événement – mais que tout sera mis en œuvre pour qu'il y ait le moins de désagréments. Il remercie pour la grande participation de ce soir et rappelle que les échanges vont continuer, que les différents acteurs restent attentifs aux différentes questions. Ce défi olympique arrive une fois tous les siècles et représente une occasion exceptionnelle une fois dans la vie d'une ville, il faut donc que ce projet soit intégré au maximum dans le territoire. Enfin, il ajoute que l'événement va donner une image très saine et positive de la France. Il est très fier de ce projet, qui créé un beau consensus, et de son avancée.

L'animatrice remercie tous les intervenants et les participants et donne rendez-vous le 20 septembre pour la phase de concertation réglementaire.

FIN DE LA REUNION

Les questions en suspens trouveront leur réponse dans les réunions de concertation à venir.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 03-2021 DU 13 JUILLET 2021

Point 10.10.1 : Approbation des objectifs et modalités de concertation au titre de l'article L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme concernant le projet d'aménagement de la Colline d'Elancourt

Délibération n°2021-63

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu l'article 53 de la loi 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, modifié par la loi 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024,
- Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L.103-2 et suivants,
- Vu le décret n° 2017-1764 du 27 décembre 2017 relatif à l'établissement public Société de livraison des ouvrages olympiques, tel que modifié par le décret n° 2019-126 du 22 février 2019,
- Vu le règlement intérieur du conseil d'administration de la SOLIDEO approuvé suivant délibération n°2018-03 en date du 30 mars 2018, modifié par délibération n°2019-01-bis en date du 4 juillet 2019,
- Vu la délibération n° 2020-43 du Conseil d'Administration du 13 octobre 2020 approuvant la convention de transfert de Maîtrise d'Ouvrage entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la SOLIDEO pour la réalisation des études et des travaux portant sur l'aménagement de la Colline d'Elancourt,
- Vu le rapport de présentation du Directeur Général Exécutif,

A la majorité des membres présents ou suppléés,

ARTICLE 1

Approuve les objectifs suivants pour le projet d'aménagement de la Colline d'Elancourt :

- **Créer une piste VTT olympique au rayonnement sportif international** en créant de nombreux aménagements techniques qui permettront d'enrichir le parcours et de le rendre plus attractif ;



CONSEIL D'ADMINISTRATION 03-2021 DU 13 JUILLET 2021

- **Développer une offre de VTT complète et adaptée à tous** en créant, en complément de la piste olympique, des tracés complémentaires offrant un héritage sportif au territoire. Ces parcours VTT seront complétés par des aménagements favorisant la marche ou la course à pied par exemple ;
- **Préserver et optimiser l'environnement actuel de la Colline d'Elancourt** notamment par la mise en place de mesures d'amélioration de l'écologie in situ pour compenser les effets du projet et aboutir à un gain net de biodiversité ;
- **Développer l'accessibilité universelle à la Colline d'Elancourt** en dépassant les attentes réglementaires et en proposant des espaces inclusifs valorisant l'accès à la colline à l'ensemble des usagers malgré les caractéristiques topographiques du lieu.

Le périmètre d'étude du projet d'aménagement de la Colline d'Elancourt figure en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2

Approuve, pour le projet d'aménagement de la Colline d'Elancourt, les objectifs et les modalités de la concertation au titre des articles L103-2 et suivants du Code de l'urbanisme définies ci-après :

Objectifs de la concertation :

- informer le public sur les objectifs et caractéristiques de projet d'aménagement de la colline d'Elancourt,
- recueillir les avis du public sur son opportunité, ses usages et ses caractéristiques,

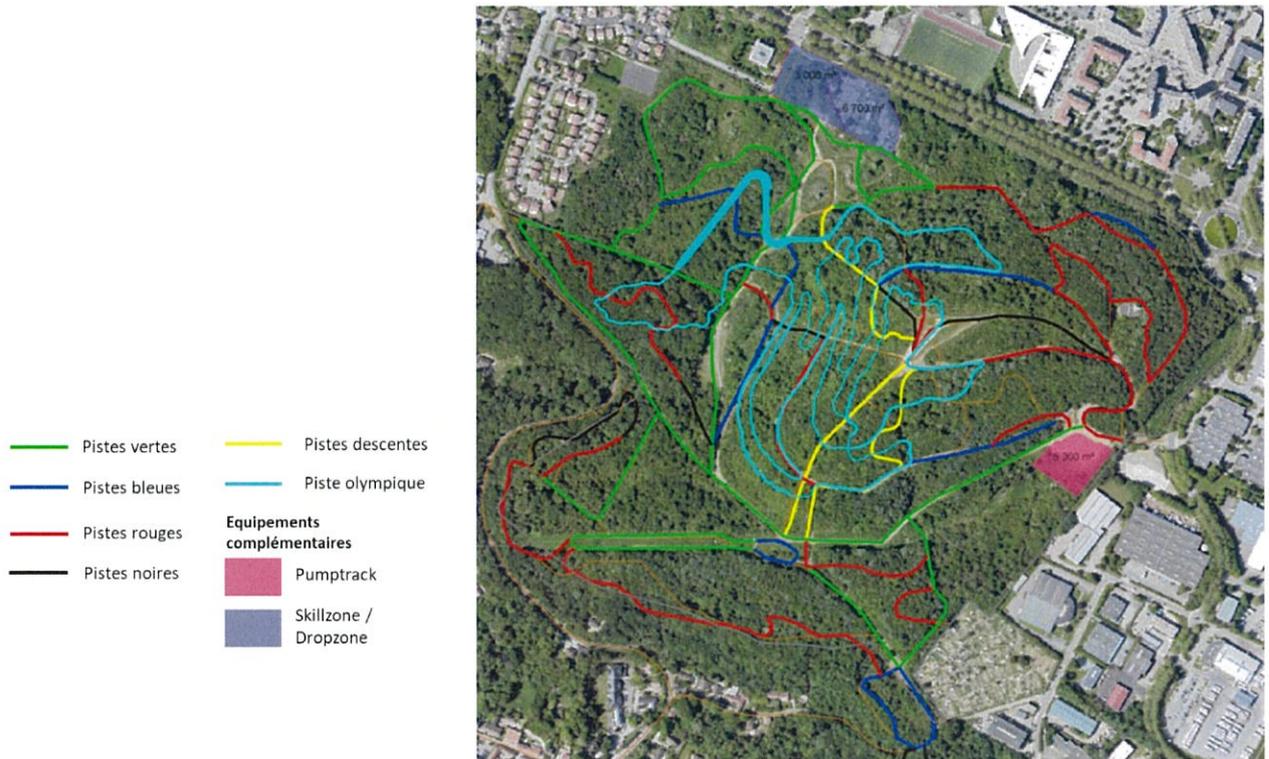
Des modalités d'information du public

- la diffusion d'un document de présentation du projet et des modalités de la présente concertation auprès des habitants riverains du site de la Colline et dans les principaux lieux accueillant du public de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines,
- la mise à disposition de ce document d'information sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la préfecture des Yvelines, ainsi que sur le site internet de la SOLIDEO (projets.ouvrages-olympiques.fr).

Des modalités d'expression :

- la mise à disposition du public d'un formulaire d'expression sur le site internet de la SOLIDEO (projets.ouvrages-olympiques.fr)
- la mise à disposition d'un espace d'expression papier attaché au document de présentation précité ;
- l'organisation d'au moins une réunion publique sous forme d'atelier de concertation dans le périmètre du projet d'aménagement de la colline d'Elancourt.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 03-2021
DU 13 JUILLET 2021**



Annexe 1 – Carte du pré-programme des aménagements Héritage



**CONSEIL D'ADMINISTRATION 03-2021
DU 13 JUILLET 2021**

La concertation se déroulera sur une durée minimum d'un mois.

Le bilan de la concertation sera présenté, pour approbation, au Conseil d'administration de la Solideo et mis à la disposition du public sur les sites internet de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la préfecture des Yvelines, ainsi que sur le site internet de la SOLIDEO.

ARTICLE 3

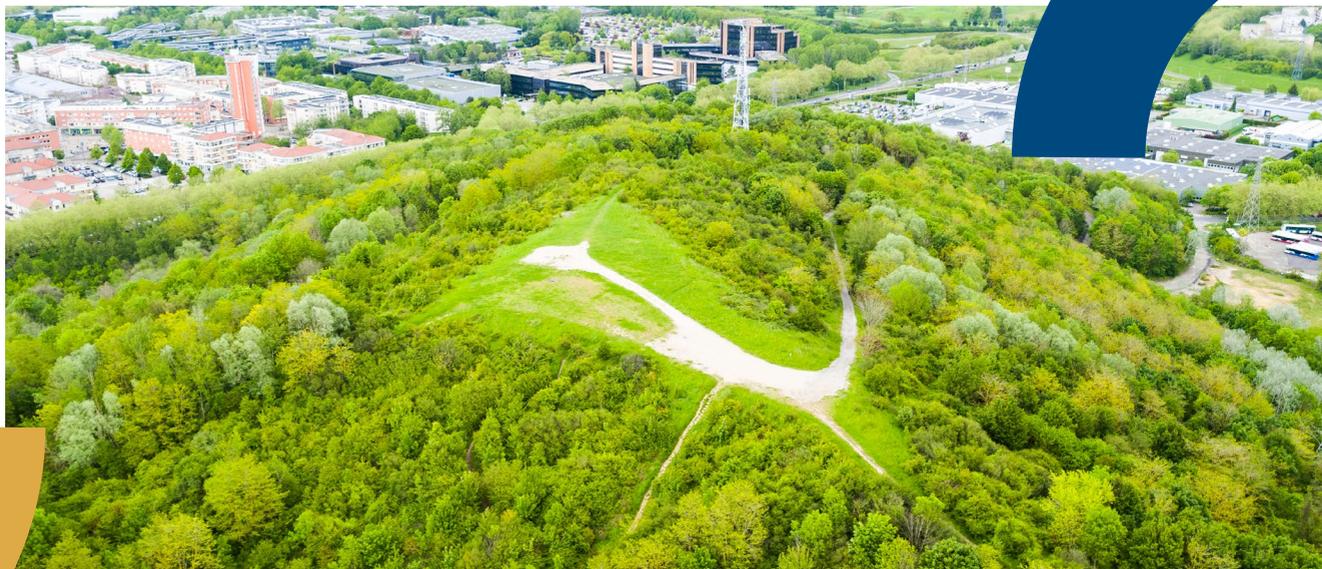
Le Directeur général exécutif est chargé de veiller à la mise en œuvre de la présente délibération et de sa publicité. Elle pourra être contestée devant la juridiction administrative par les tiers intéressés dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement de ces mesures de publicité auprès de la Cour administrative d'appel de Paris.

**Madame Anne HIDALGO
Présidente du Conseil d'administration**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Hidalgo". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping tail on the final letter.



Colline d'Élancourt



Participez à la concertation publique sur l'aménagement de la Colline d'Élancourt !

Avec ses 231 mètres d'altitude, la Colline d'Élancourt est le point culminant de la région Île-de-France. Elle a été choisie pour accueillir les épreuves olympiques de VTT des Jeux de Paris 2024 et va être réaménagée à cette occasion.

L'aménagement de ce site de 52 hectares est avant tout pensé pour le long terme. En cohérence avec les ambitions des Jeux de Paris 2024, l'objectif est de léguer au territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines un héritage sportif, familial et écologique.

À partir de 2025, la Colline d'Élancourt deviendra un lieu consacré aux loisirs, au sport et à la détente.

La phase de concertation publique qui s'ouvre est un moment clé de l'aménagement de la Colline d'Élancourt : **habitants du territoire, riverains et usagers du site sont invités à s'informer et s'exprimer pour faire émerger un projet partagé.**



20 septembre – 20 octobre 2021 :
Concertation publique : informez-vous et exprimez-vous !



Quels aménagements de promenades, de jeux et de loisirs ?



Comment intégrer au mieux ce parc dans le quartier ?

Un parc sportif et paysager ouvert à tous



TERRE D'EXCELLENCE DE CYCLISME

L'aménagement de la Colline d'Élancourt pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2024 doit renforcer la pratique du VTT sur celle-ci. Elle confirmera l'identité « vallée vélo » de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, et de « terre d'excellence cycliste » de cette intercommunalité et du Département des Yvelines, plaçant Élancourt au cœur d'un réseau de plus de 400 km de pistes cyclables. L'attractivité auprès des amateurs de la « petite reine » sera ainsi renforcée.

POUR CRÉER DES ESPACES DE DÉTENTE ET DE PROMENADE POUR TOUS

Les Jeux de Paris 2024 sont l'occasion d'aménager durablement la Colline d'Élancourt.

En complément des aménagements VTT, le projet veut aussi offrir aux promeneurs, joggeurs, familles :

- **des espaces récréatifs familiaux** adaptés à la détente et à la promenade ;
- **des parcours sportifs et sécurisés** pour encourager la marche et la course à pied ;
- **des accès facilités à la Colline** pour respecter les principes d'accessibilité universelle quel que soit l'âge ou le handicap des visiteurs ;
- **des parcours pédagogiques** pour inviter à la découverte de l'écosystème naturel de la Colline.



Des pistes de VTT pour tous les niveaux et des parcours de promenade conviviaux

PENDANT LES JEUX

Pour les compétitions de l'été 2024, qui dureront deux jours, les 72 athlètes attendus auront à leur disposition une piste olympique de 4 km. Son tracé reprendra en grande partie celui de pistes existantes et prendra en compte les spécificités écologiques du site. Des équipements temporaires seront installés pour l'organisation des épreuves et l'accueil d'environ 12 000 visiteurs.

Les transports en commun seront privilégiés pour l'accès au site. Un système de navettes sera mis en œuvre en lien avec Île-de-France Mobilités pendant les deux jours de compétition.

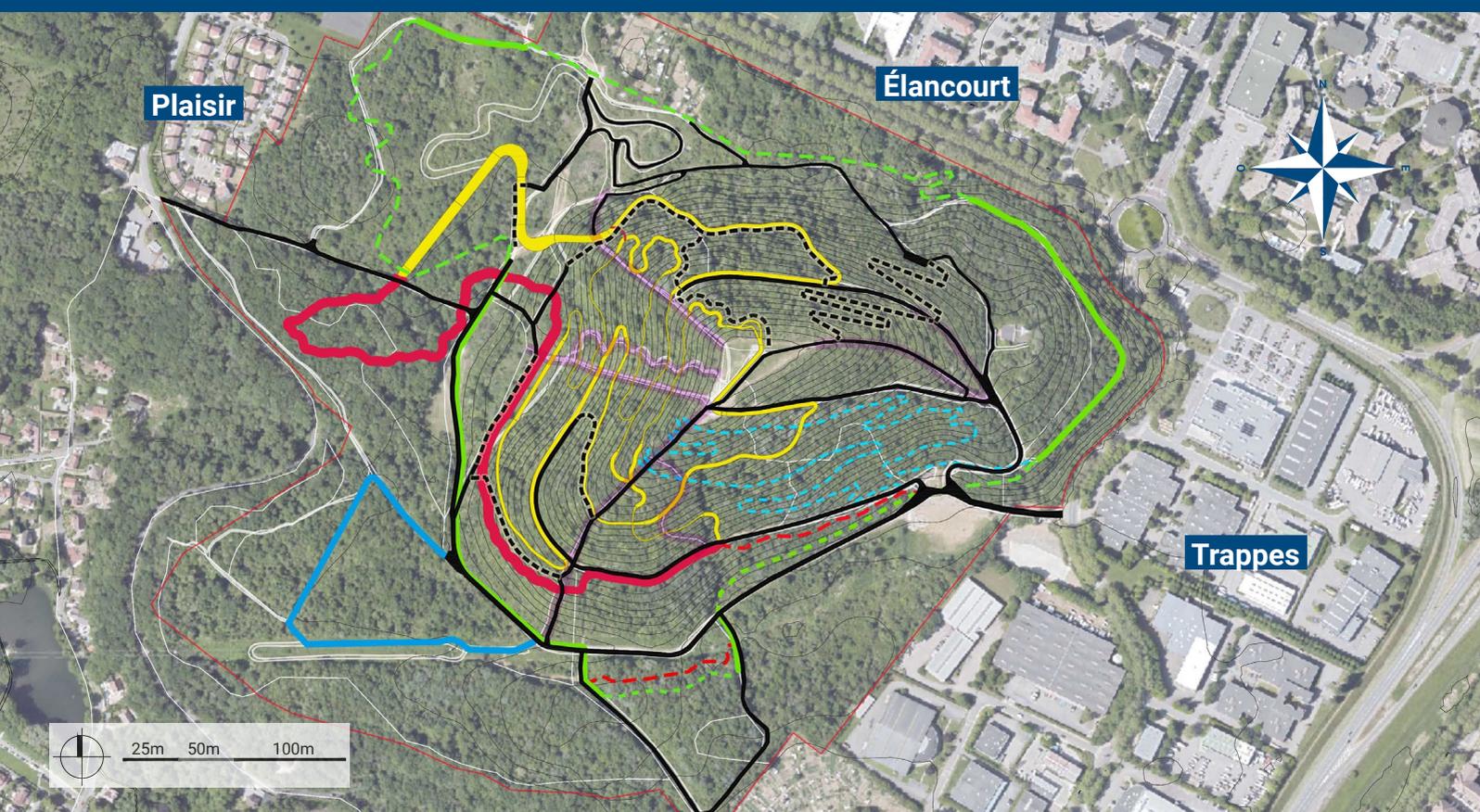
APRÈS LES JEUX

La Colline conservera sa piste olympique au rayonnement international. Elle cohabitera avec une offre d'itinéraires adaptée à tous les niveaux, des VTTistes débutants aux adeptes des compétitions de haut niveau.

Ils disposeront aussi d'un pumtrack – parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses et virages serrés – ouvert aux VTT.



Les itinéraires piétons et VTT en phase Héritage

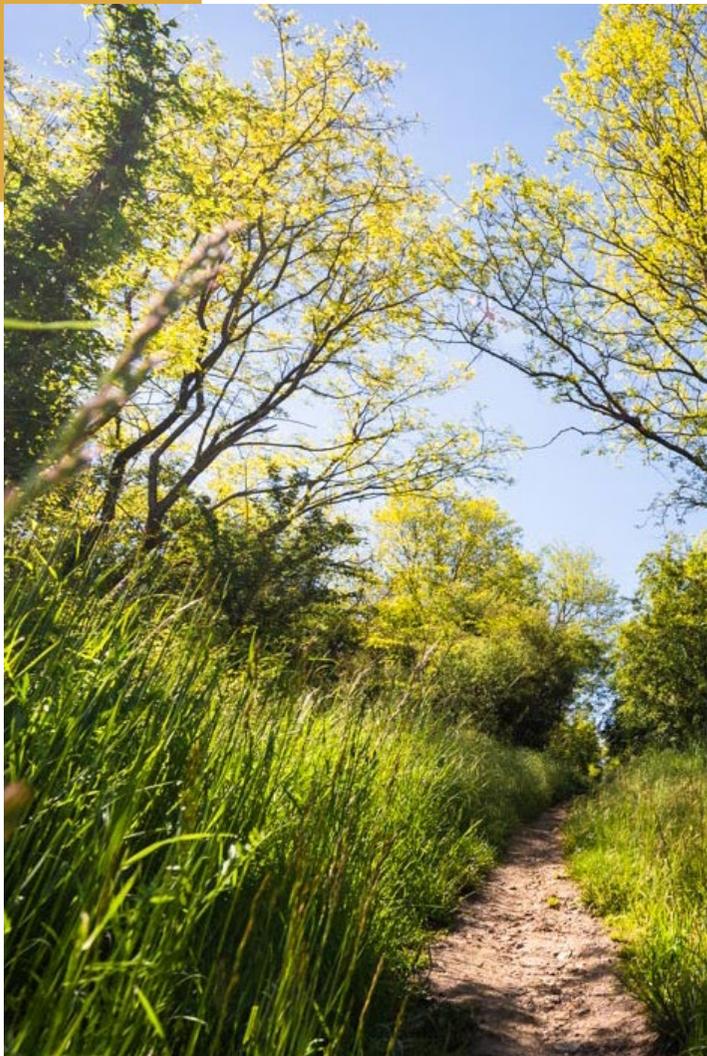


Parcours de promenade

- Chemins existants
- - - Chemins neufs

Pistes VTT

- Piste VTT JO
- Tracé très facile existant
- - - Tracé très facile neuf
- Tracé facile existant
- - - Tracé facile neuf
- Tracé moyen (piste JO)
- - - Tracé moyen neuf
- Piste existante supprimée
- Sentier existant



RESPECTER LA BIODIVERSITÉ ET LE PAYSAGE

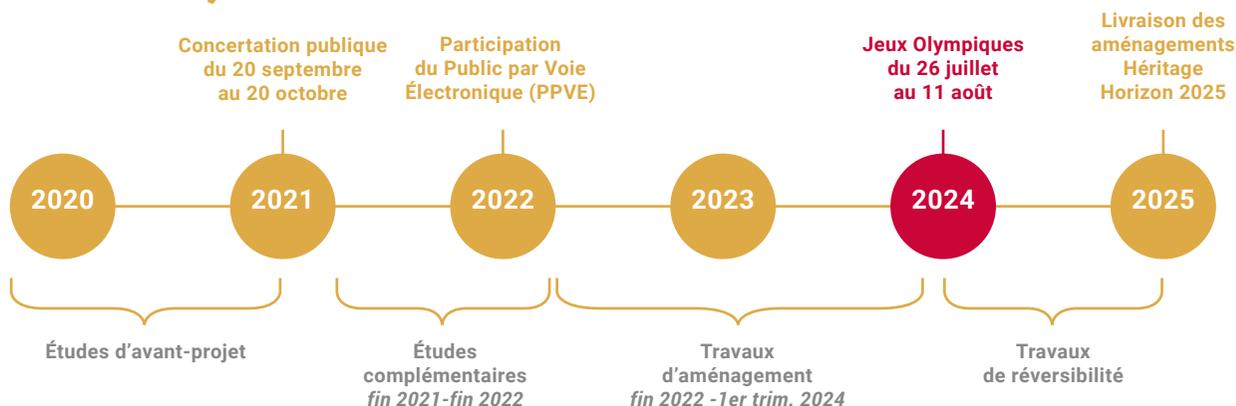
Les aménagements prévus - pour les Jeux de 2024 et dans le cadre de l'Héritage - seront conçus dans le respect de l'environnement de la Colline, poumon vert de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pour cela, plusieurs principes ont été actés :

- **la réutilisation d'une majorité d'itinéraires existants** pour éviter et réduire les impacts des travaux pendant et après les Jeux ;
- **le développement de la biodiversité**, grâce à la restauration de prairies et lisières, la lutte contre les essences invasives et la restitution des continuités écologiques ;
- **la préservation de la continuité arborée du plateau de Saint-Quentin-en-Yvelines**, un espace boisé classé et protégé au sud-ouest de la Colline.



2020-2025 : études, concertation et travaux



UNE ATTENTION PORTÉE SUR L'ORGANISATION DES TRAVAUX :

Des précautions seront prises pour :

- limiter les nuisances pour les riverains : régulation des circulations des camions de chantier et des accès au site ;
- protéger la faune de la Colline : adaptation des travaux aux périodes de reproduction et d'hibernation, balisage et protection des habitats naturels.

Les habitants du territoire, les riverains de la Colline ainsi que les usagers seront informés régulièrement de l'avancement des travaux.



Participez à la concertation !

Du 20 septembre au 20 octobre, venez débattre et enrichir le projet. Plusieurs rendez-vous et outils vous sont proposés.



COMMENT VOUS INFORMER ?

> Le présent document : diffusé dans les boîtes aux lettres du territoire. Vous pouvez également le trouver dans différents lieux de vie.

> Le site internet projet : projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/



COMMENT VOUS EXPRIMER ?

> Deux rencontres* :

- **Samedi 2 octobre**, visite du site de la Colline : pour comprendre et discuter sur place des futurs aménagements.
- **Mardi 12 octobre**, atelier de co-construction : pour préciser, en petits groupes, les pistes d'aménagement de la Colline.

> Un formulaire d'expression en ligne sur le site internet projet dont l'adresse figure ci-dessus.

> Une carte T avec un espace libre d'expression est attachée au présent document. Celle-ci est déjà affranchie, vous pouvez la poster directement jusqu'au 20 octobre 2021.

En raison du contexte sanitaire actuel à début septembre, ces temps d'échanges :

- > sont accessibles uniquement sur inscription : inscrivez-vous en ligne sur le site internet projets.ouvrages-olympiques.fr ou en renvoyant la carte T attachée à ce document d'information.
- > devront respecter les consignes sanitaires : ainsi le pass sanitaire sera demandé au début de chaque rencontre pour y participer.



Retrouvez toutes les informations sur l'aménagement de la Colline d'Élancourt en scannant ce flashcode.



projets.ouvrages-olympiques.fr

* Le format des moments d'échange est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

POURQUOI UNE CONCERTATION PRÉALABLE L.103-2 DU CODE DE L'URBANISME ?

L'aménagement de la Colline d'Élancourt nécessite la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Tout savoir sur le PLUi de Saint-Quentin-en-Yvelines : www.saint-quentin-en-yvelines.fr/fr/le-plu-intercommunal-plui

La concertation au titre de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme a pour double objectif :

- d'informer le public ;
- de recueillir les avis et propositions sur les futurs usages et aménagements de la Colline.

APRÈS LA CONCERTATION

Les contributions du public, écrites et orales, seront analysées et donneront lieu à un bilan qui sera rendu public. Ce bilan viendra nourrir le projet et permettra de le préciser.

Un projet approfondi et détaillé sera présenté au public pour recueillir vos avis avant de finaliser les études et lancer les travaux. Cette Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) sera menée sous l'égide d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public.



Colline d'Élancourt



En 2024, la Colline accueillera les compétitions olympiques de VTT. Elle deviendra ensuite un parc de sports et de loisirs.

Concertation publique du 20 septembre au 20 octobre 2021

Informez-vous et participez !

À partir du 20 septembre, informez-vous et participez sur : projets.ouvrages-olympiques.fr



Deux rencontres organisées pour échanger ensemble :

- Visite sur site le samedi 2 octobre à 10h
- Atelier de co-construction le mardi 12 octobre à 19h30

En raison du contexte sanitaire actuel à début septembre, ces temps d'échanges :

> sont accessibles uniquement sur inscription :
inscrivez-vous en ligne sur le site internet
projets.ouvrages-olympiques.fr.

> devront respecter les consignes sanitaires :
ainsi le pass sanitaire sera demandé au début de chaque
rencontre pour y participer.



VISITE SUR SITE

Compte-rendu

Samedi 02 octobre 2021, 10h00

Rappel du cadre de la visite

Contexte, objet et modalités de concertation

L'aménagement de la Colline d'Élancourt nécessite une mise en compatibilité du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans ce cadre, une concertation au titre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme est organisée du 20 septembre au 20 octobre.

Elle a pour objectifs d'informer le public sur le projet et de recueillir les avis et propositions sur l'aménagement de la Colline. Du 20 septembre au 20 octobre 2021, le public peut s'informer via :

- Le site internet du projet : <https://projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/> ;
- La plaquette du projet diffusée dans les boîtes aux lettres et dans les lieux de vie du territoire. Celle-ci est également disponible en ligne.

Plusieurs moyens d'expression sont à la disposition du public pour s'exprimer :

- **La visite de la Colline du samedi 02/10/21, sujet du présent compte rendu ;**
- L'atelier de co-construction du mardi 12/10/21 ;
- Le formulaire d'avis en ligne disponible sur le site internet : <https://projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/> ;
- Le coupon T, à détacher du document d'information évoqué ci-dessus.

Déroulé : parcours sur la Colline avec 3 points d'arrêts



1 – Sommet de la Colline

- Présentation des aménagements JO et Héritage ;
- Présentation des aspects environnementaux ;
- Temps d'échanges.

2 – Plateforme des médias

- Présentation des aménagements JO et Héritage ;
- Présentation des aménagements sportifs pour 2025 ;
- Temps d'échanges.

3 – Belvédère

- Présentation des aménagements JO et Héritage ;
- Présentation des aménagements de loisir et promenade.
- Temps d'échanges.

Participation

Public :

- Environ 50 participants, répartis en deux groupes équivalents.

Intervenants :

- **SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques) – Maître d'ouvrage** : Vivien Corre, chef de projet Espaces publics - Romuald Legand, directeur des Espaces publics - Kristen Lecorgne, chef de projet concertation.
- **Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY)** : Arnaud Courtier, Conseiller spécial JOP et Héritage et directeur des Sports - Aurélie Duval-Arnould, ingénieur environnement.
- **D'ici là - Maîtrise d'œuvre** : Claire Trapenard, paysagiste - Elaine Sanchez, paysagiste - Yannick Menneron, Bike Solutions membre de la maîtrise d'œuvre.
- **Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** : Laurent Demolins, garant de la future Participation Par Voie Electronique (PPVE) sur l'autorisation environnementale du projet d'aménagement de la Colline d'Élancourt.

Synthèse des échanges

A noter : Les questions et réponses retranscrites dans le présent compte-rendu ont fait l'objet d'un échange en public lors des temps formels de questions-réponses. Les questions-réponses ayant fait l'objet d'un échange informel – notamment lors des temps de marche à pied – ne sont pas retranscrites dans le présent compte-rendu.

Interventions introductives

Intervention de Vivien Corre, chef de projet Espaces publics

La Colline d'Élancourt accueillera à l'été 2024 les épreuves olympiques de VTT. A l'issue des Jeux, une nouvelle étape de transformation interviendra pour faire de la Colline un espace sportif, de loisirs, de promenades de référence pour le territoire à l'horizon 2025. Afin de permettre la tenue des compétitions et l'accueil du public pendant les Jeux puis de réaliser les aménagements Héritage, des aménagements sont nécessaires. Pour réaliser ces derniers, il est nécessaire de faire évoluer le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Quentin-en-Yvelines, objet de la présente concertation.

Intervention de Kristen Lecorgne, chef de projet concertation

La concertation publique sur le projet, qui a débuté le 20 septembre et se terminera le 20 octobre, est organisée par la SOLIDEO, maître d'ouvrage des aménagements de la Colline d'Élancourt, dans le cadre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme. Elle est l'occasion de présenter les modifications envisagées sur le PLUi de Saint-Quentin-en-Yvelines et bien évidemment le projet en phase Héritage et de recueillir les remarques, questions et observations des citoyens sur celui-ci, lors des deux moments d'échanges, via le formulaire de contribution sur le site internet projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/ ou via le coupon T disponible sur la plaquette d'information. A l'issue de la concertation, un bilan intégrant les contributions du public sera réalisé, approuvé par le Conseil d'administration de la SOLIDEO et ensuite rendu public. Cette concertation préalable est une première étape dans le processus de dialogue avec la société civile,

une seconde étape aura lieu en avril-mai de l'année prochaine, il s'agit de la Participation du public par voie électronique (PPVE) sous l'égide d'un garant nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP). Cette procédure sera organisée dans le cadre de la mise en compatibilité du PLUi de Saint-Quentin-en-Yvelines par Déclaration de projet, la Déclaration au titre de la loi sur l'eau, la dérogation au titre des espèces protégées et l'autorisation de défrichement. La CNDP a nommé Monsieur Demolins pour accompagner cette procédure, présent lors de la balade.

Intervention de Laurent Demolins, garant de la PPVE sur l'aménagement de la Colline d'Élancourt

Le projet d'aménagement de la Colline fera l'objet d'une nouvelle étape de participation du public au printemps 2022, organisé sous l'égide d'un garant nommé par la CNDP pour veiller à garantir la bonne information et participation du public. Cette nouvelle étape sera l'occasion pour le public de se prononcer sur un projet détaillé à la suite de la concertation publique en cours et à la poursuite des études.

QUESTIONS ET REMARQUES – REPONSES

Question : Le site est-il déjà arrêté ou existe-t-il encore plusieurs choix pour le déroulement des épreuves de VTT pendant les Jeux olympiques ?

Réponse : Le site est déjà arrêté, la Colline accueillera les compétitions de VTT pour les Jeux de 2024.

Question : Des potentielles constructions sont-elles possibles au sommet de la Colline, notamment après les Jeux ? La réalisation de bâtiments et la présence de béton sur la Colline n'est pas souhaitée par les riverains.

Réponse : Aucune construction ne sera réalisée dans le cadre du projet Héritage de la SOLIDEO, les constructions temporaires sont possibles sans modifier le PLUi de SQY. Les modifications du PLUi de SQY présentées dans le cadre de la concertation L103-2 du Code de l'urbanisme, nécessaires pour réalisées les aménagements Héritage, consistent en :

- L'extension de la zone NeEL01, sans en modifier le règlement, pour permettre les aménagements de loisirs envisagés pour l'Héritage, à savoir : l'aménagement de pistes VTT, l'amélioration des cheminements piétons et l'installation de mobilier urbain de type bancs, tables de pique-nique, parcours santé, etc.
- Le déplacement de la zone NeEL02 au sommet de la Colline sans en modifier ses caractéristiques.

Seuls les périmètres sont modifiés, le règlement actuel du PLUi n'est pas modifié.

Pour toute information > Les modifications du PLUi de SQY présentées dans le cadre de la concertation sont à retrouver ici : https://projets.ouvrages-olympiques.fr/wp-content/uploads/2021/09/ELAN_DossierTechnique_PLUI_V2.pdf

Points d'arrêts : éléments de présentation

Point d'arrêt 1 – Sommet de la Colline

Le sommet de la Colline est le point culminant de l'Île-de-France ; la piste olympique passera par celui-ci. En phase Héritage, l'objectif est de préserver au maximum le sommet en amplifiant la dimension environnementale. Une espèce végétale protégée, l'Orobanche, est présente sur le pourtour du sommet de la Colline. Les aménagements Héritage au sommet de la Colline seront alors légers ; il est envisagé l'installation d'une plateforme de 200 m² en bois afin de pouvoir profiter de la vue. Les enjeux majeurs consistent à protéger les espaces aujourd'hui ouverts (peu nombreux) qui abritent notamment plantes herbacées, insectes et oiseaux. Ces milieux vont aussi être développés et également favorisés par la recréation de lisières étagées le long des chemins. Une lutte contre les espèces invasives sera également mise en place, notamment la Renouée du Japon et le Robinier faux accacia.

Point d'arrêt 2 – Plateformes techniques liées à l'organisation des Jeux Olympiques

Le renforcement de la pratique du VTT est l'un des objectifs du projet, tout comme le développement de la course à pied. Plusieurs équipements de la phase JO seront conservés en phase Héritage à l'exemple de la plateforme visiteurs avec tribune et la ligne de départ de l'épreuve VTT qui sera transformée en grande prairie. Le maintien de cet espace permettra d'accueillir d'autres compétitions post JO, d'envergure nationale ou régionale. La piste olympique sera également conservée, elle sera complétée par d'autres parcours VTT complémentaires pour que la pratique soit accessible à tous niveaux (du plus difficile au niveau débutant). Selon les pistes, le dénivelé de la Colline sera valorisé ou des « obstacles » en bois et pierre seront créés. Un pumptrack sera installé au niveau du point 2 : il s'agit d'un équipement sportif à usages multiples (VTT, BMX, etc.).

L'aménagement de la Colline sera aussi l'occasion de conforter les accès à celle-ci en aménageant l'ensemble des accès existants. L'ambition est également de la rendre le plus accessible à tous, et notamment la boucle basse pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Enfin, un nouvel accès côté Nord sera créé.

L'aménagement de la Colline est aussi l'occasion de valoriser et de protéger la biodiversité : des zones sur lesquels se trouvent des plantes protégées, des insectes ou des oiseaux d'intérêt ont été identifiées. Un travail d'évitement de celles-ci a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du projet afin de les sanctuariser.

Les usages cyclistes et piétons seront séparés autant que possible ; ils seront amenés à se croiser en certains endroits. De la signalétique sera installée pour sécuriser les cheminements et éviter les conflits. Une attention particulière a été apportée sur les endroits où les usages cohabitent : ces espaces sont suffisamment larges pour que la cohabitation se fasse sereinement.

Point d'arrêt 3 – Belvédère

Le projet d'aménagement a pour objectifs de créer des espaces liés à la détente et à la promenade et de valoriser ceux qui existent déjà. Une grande promenade basse formera une boucle faisant le tour de la Colline. Créée pour les Jeux de 2024, elle sera ponctuée en phase Héritage d'espaces intégrant des équipements sportifs, de loisirs et de promenades mais aussi d'espaces végétalisés type prairie ou espaces de lisières. Les cheminements existants seront confortés et revalorisés pour être plus accessibles : il n'est pas prévu de sols « en dur » type béton mais de rester sur un aspect naturel (sol et pierre) avec des passages en bois. En phase Héritage, la Colline disposera d'un « nouveau » maillage dédié à la marche et à la course à pied.

Les enjeux environnementaux

Question : Quels sont les impacts du projet sur l'environnement ?

Réponse SOLIDEO : L'équipe de paysagiste a précisé les zones environnementales à préserver. Le souhait est d'aller vers un parc naturel et sportif tout en amplifiant la dimension environnementale. Au sommet de la Colline, la prairie de pourtour est à préserver ; la plateforme bois permettra de valoriser les usages et le point de vue, tout en étant le moins impactante possible.

Question : Est-il dressé un inventaire de la biodiversité ?

Réponse SOLIDEO : Des études ont été menées par le bureau d'études Confluences pour réaliser cet inventaire. Les aménagements Héritage tels qu'envisagés sont en eux-mêmes des compensations puisqu'il est prévu de préserver la biodiversité : zones préservées dans le cadre du travail d'évitement, création d'espaces pour favoriser le développement de la faune et la flore locale. Par ailleurs, les corridors écologiques existants vont être maintenus. Des inventaires faune et flore ont été réalisés en 2019, ils sont pris en compte dans les études et seront intégrés dans les dossiers réglementaires présentés lors de la PPVE prévue en 2022.

Question : L'éradication de la Renouée du Japon ne va-t-elle pas déséquilibrer la biodiversité de la Colline ? D'autres espèces invasives sont-elles présentes sur la Colline ?

Réponse SOLIDEO : La Renouée du Japon est une plante envahissant tout l'espace, très destructrice et catastrophique pour l'environnement : elle doit être déracinée afin d'éviter qu'elle n'ait trop d'impact sur la biodiversité. Par ailleurs, les espaces naturels type prairies sont trop peu nombreux sur la Colline : c'est l'occasion d'en créer sur les espaces libérés par la Renouée du Japon. Quelques autres espèces invasives sont présentes mais elles sont moins néfastes que la Renouée, à l'exemple du robinier faux acacia.

Question SOLIDEO : Qu'est-ce qui est prévu dans le cadre de la préservation des espaces naturels ?

Réponse : Les interventions sur les espaces naturels sont limitées : ces espaces sont gardés au maximum en l'état, voire améliorés (recréation de lisières étagées), à l'exception de la lutte contre les espèces invasives. Il n'y a pas de débroussaillage, sauf pour l'aménagement des plateformes et des chemins qui seront élargis.

Question : Est-il possible de faire le lien entre la Colline et le projet d'aménagement de parc paysager au sein du quartier de la Mare aux Saules créé par Plaisir de l'autre côté de la RD58, notamment pour la faune ? Il faudrait aussi réaménager le chemin piéton qui est aujourd'hui « *confidentiel* ».

Réponse SQY : Les deux projets sont liés au titre de la trame verte et bleue de Saint-Quentin-en-Yvelines. Aujourd'hui, la faune et la flore circulent déjà entre les deux espaces.

La gestion et maintenance du site après les travaux d'aménagement Héritage

Question : Qu'est-il prévu en termes d'entretien de la Colline / comment sera-t-elle entretenue ? Aujourd'hui, le jardin des 5 sens à Élancourt est dans un état lamentable. Il faut anticiper le sujet de l'entretien des espaces naturels.

Réponse SQY : En fonction des aménagements, le budget d'entretien ne sera pas le même. C'est Saint-Quentin en Yvelines qui va prendre en charge l'essentiel de l'entretien mais c'est seulement une fois le projet stabilisé que les échanges auront lieu entre le maître d'ouvrage, les collectivités concernées et les autorités environnementales pour définir le plan de gestion et d'entretien des aménagements. Toutefois ce sujet est intégré dans la conception du projet. Par exemple, pour l'installation de la plateforme en bois, il sera privilégié un endroit où les feuilles ne s'accumulent pas et ne risquent pas de pourrir sous le bois.

Question : Est-ce que la Colline sera accessible la nuit ? Il serait mieux de ne pas fermer son accès la nuit.

Réponse SQY : Ce sujet est encore en débat. Les avis sont les bienvenus ; la concertation est l'occasion d'aborder ce sujet et de voir quelles sont les réactions sur celui-ci.

Question : La Colline sera-t-elle éclairée ?

Réponse : A ce stade du projet, il n'est pas prévu un éclairage de la Colline le soir, en effet l'éclairage représente un impact pour la faune locale.

Question : Que vont devenir les lignes électriques ? Vont-elles être enlevées ?

Réponse : Les lignes sont conservées, il serait trop coûteux, trop long et trop impactant environnementalement de les enlever.

Question : Des réseaux seront-ils installés sur la Colline ?

Réponse : Les réseaux divers seront seulement installés au niveau des entrées et des plateformes techniques, mais pas sur l'ensemble de la Colline, cela représente un aménagement trop complexe.

Question : Les véhicules de sécurité/d'urgence pourront-ils passer ?

Réponse : Il est obligatoire de maintenir des voiries d'accès pour les véhicules de secours mais aussi d'entretien.

Les usages et aménagements en phase Héritage

Remarque : Une table d'orientation est à installer pour valoriser la vue. Rien ne doit gêner celle-ci.

Question : Des zones sont-elles prévues pour les skates, rollers et trottinettes ?

Réponse SOLIDEO : Les spots sont définis en fonction du règlement. Un pumptrack sera installé au niveau du point d'arrêt 2 de la visite ; cet équipement est un parcours sportif, souvent une boucle, avec des bosses et des virages consécutifs, à destination des VTT, BMX, trottinettes et skateboard.

Question : Pourra-t-on organiser des courses d'orientation sur le site ? Par exemple avec des collègues.

Réponse : Cela peut être envisagé tant que cela est fait en toute sécurité et avec l'accord de la collectivité ; les propositions d'animations à l'exemple de celle-ci sont les bienvenues durant la concertation car elles permettent d'enrichir la réflexion sur les équipements et aménagements pouvant accompagner les usages futurs.

Question : Est-ce que des remontées vont-elles être installées ?

Réponse SQY : Ce type d'aménagement n'est pas envisagé, l'accès au sommet de la Colline se fera à pied ou à vélo.

Question : Ne sera-t-il pas difficile d'accueillir d'autres compétitions de VTT ? En effet, celles-ci ont souvent lieu à la montagne. Par ailleurs, le territoire dispose déjà du vélodrome de Saint-Quentin-en-Yveline, coûteux à entretenir pour l'usage qui en est fait.

Réponse : La Colline d'Élancourt a l'atout de permettre d'accueillir des nombreuses personnes et ressources sur un seul site. Un travail est engagé avec la Fédération française de cyclisme pour l'accueil de compétitions nationales et régionales respectant tous les critères techniques et sportifs.

Question : Au point 3, quel sera le mobilier installé ? Pourra-t-on s'asseoir ?

Réponse : Oui, en effet du mobilier permettant de s'asseoir sera installé, par exemple des bancs ou encore de grandes chaises offrant la possibilité de s'allonger. Le projet prévoit également l'installation d'autres mobiliers comme des tables de pique-nique. D'autres types d'aménagement pourraient être envisagés, à l'exemple d'un point d'observation... Toutes suggestions dans le cadre de la concertation sont bien évidemment les bienvenues pour améliorer le projet d'aménagement de la Colline.

Question : La vue depuis l'extérieur de la Colline est bouchée, va-t-elle être ouverte ?

Réponse : Les aménagements envisagés à ce jour dans le cadre du projet Héritage vont indéniablement améliorer la vue vers la Colline. L'aménagement et la valorisation des accès, rendus plus visibles, ainsi que les différents niveaux de plantations permettront « d'ouvrir » un peu plus la Colline sur son environnement.

Remarque : Le taux de fréquentation de la Colline va augmenter.

Réponse : La Colline et ses aménagements vont être valorisés. Nous nous attendons en effet à ce que la fréquentation augmente particulièrement le week-end, néanmoins SQY bénéficie de nombreux autres espaces-verts de plein air, l'offre ne s'en verra qu'élargie.

Les accès au site en phase Héritage

Question : Quels seront les accès au site ?

Réponse SQY : Un travail est réalisé actuellement pour analyser les flux et décider des futurs aménagements pour les accès à la Colline. Un « Test Event » aura lieu en 2023 ; il permettra d'évaluer le fonctionnement des accès réaménagés ; des modifications seront réalisées si besoin après cet événement. Certains accès sont aujourd'hui peu visibles et non valorisés, l'objectif est de créer des accès visibles, qui permettent de matérialiser l'entrée / la sortie de la Colline avec des équipements en lien avec les différents usages.

Question : Qu'est-il prévu en termes de liaisons cyclables ?

Réponse SQY : Il sera possible d'aller du Vélodrome à l'Île de Loisirs puis au quartier de la Clef Saint Pierre et à la Colline avec une liaison cyclable à 80% hors route.

Question : L'accès à la Colline sera-t-il gratuit ?



Réponse SQY : L'accès à la Colline restera gratuit, comme c'est le cas actuellement. Il sera toutefois contrôlé. L'objectif est que la Colline soit un équipement de territoire, pour tous, pour se promener, flâner, pratiquer du sport.

Question : Des parkings sont-ils prévus pour les personnes voulant se rendre sur la Colline ?

Réponse : Les mobilités douces sont à privilégier ; la Colline sera notamment accessible via les voies cyclables du territoire, comme le prévoit le schéma directeur cyclable de Saint-Quentin-en-Yvelines. Une petite capacité de stationnement est prévue côté nord, au niveau de la rue Alain Colas (entre 10 et 20 places). Environ 50 places seront disponibles du côté du bâtiment de Saint-Quentin-en-Yvelines, le long de la route départementale.

Question : Qu'est-ce qui est prévu pour les accès piétons ?

Réponse : L'ensemble des accès existants sont conservés et seront revalorisés.

Remarque : Pour l'accès des cyclistes et des piétons, l'entrée Nord côté Clef-Saint-Pierre fonctionne bien mais celle située au Sud côté centre Élancourt / Maurepas coté RD58 doit être aménagée. L'accès est aujourd'hui dangereux au regard du trafic et de la vitesse de circulation des véhicules. Une réflexion pour l'aménagement de trottoirs doit aussi être menée le long de la RD58 pour la sécurité des piétons.

Question : L'accès côté rue Jean Monnet sera-t-il conservé ? Si oui, il doit aussi être sécurisé, car aujourd'hui la présence d'une meute de chiens sur le terrain d'une entreprise n'est pas rassurante.

Réponse : Cet accès côté Trappes sera conservé. Il sera sécurisé et aménagé, à l'exemple de l'ensemble des accès de la Colline.

Question : Qu'est-il prévu en termes d'accessibilité, en phase JO et après ?

Réponse : Il n'y a pas d'épreuve handisport sur la Colline. Un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) est prévu côté nord pour la phase JO et sera conservé pour l'Héritage. L'ensemble de la boucle basse sera accessible pour les PMR, toutefois il n'est pas possible de respecter l'intégralité des normes d'accessibilité, notamment au regard du dénivelé naturel de la colline, cela nécessiterait notamment de goudronner les chemins et de changer l'ambiance naturelle de la Colline.

Les cheminements cyclistes et piétons

Question : Comment sera le sol au niveau des chemins ?

Réponse : Ce sera un mélange terre/pierre comme il existe actuellement. La structure du sol sera drainante sur les tracés principaux.

Question : Quels seront les chemins pour les piétons ?

Réponse : Un cheminement piéton va être créé pour accéder facilement au sommet de la Colline. De plus, des parcours piétons seront aménagés le long des pistes, en complément de la boucle basse.

Remarque : Les gens risquent de se promener sur les pistes VTT, il faut de la lisibilité afin que chacun s'y retrouve.

Réponse : Une signalétique pour indiquer les cheminements piétons et les pistes VTT sera installée pour éviter le mélange des flux et permettre à chaque usager de se déplacer en sécurité. Cette signalétique sera installée aux entrées de la Colline, sur les parcours et aux carrefours entre les différents cheminements. Plusieurs sites en France où cohabitent différents usages ont recours à ce type de signalétique.

Question : Est-il prévu une piste pour les traileurs ? Comment les sports vont cohabiter ? La Colline est le spot connu pour son dénivelé, il faut laisser de la place pour les coureurs. Beaucoup de gens viennent courir le midi, ces personnes ne doivent pas être oubliés dans le cadre du projet.

Réponse : La cohabitation des usages est un enjeu majeur : des aménagements ponctuels seront réalisés pour éviter les accidents et assurer la sécurité des différents usagers. Par ailleurs, le développement de la course à pied fait partie des objectifs du projet : les cheminements piétons seront confortés et revalorisés ; un nouvel accès au sommet sera créé. Des équipements sportifs viendront rythmer les parcours piétons.

Remarque : La piste olympique est dangereuse. Que prévoyez-vous pour éviter les accidents ?

Réponse SQY : De la signalétique est prévue pour annoncer la difficulté et les obstacles présents sur les itinéraires les plus difficiles. De plus, les obstacles seront annoncés et une déviation sera systématiquement réalisée pour permettre de les éviter.

L'accueil des Jeux en 2024

Question : Des jeux paralympiques auront-ils lieu sur la Colline ?

Réponse SQY : Non, la seule épreuve paralympique qui aura lieu sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines sera le cyclisme sur piste.

Question : Est-ce qu'il y a eu un échange avec les personnes qui ont travaillé sur la Ryder Cup sur leur retour d'expérience quant à l'accueil d'un évènement d'envergure ?

Réponse SQY : Saint-Quentin-en-Yvelines dispose de ce retour d'expériences et s'appuie dessus pour préparer l'accueil des Jeux 2024.

Question : Des parkings visiteurs sont-ils prévus ?

Réponse : Les visiteurs pourront accéder à la Colline via les transports en commun, notamment les navettes mises en place par Ile-de-France Mobilités. Les parkings seront réservés aux personnes accréditées.

Question : Comment les résidents pourront-ils accéder à leurs domiciles ?

Réponse : Des badges leur seront transmis pour qu'ils puissent se déplacer depuis et vers leurs domiciles.

Question : Pourquoi est-il obligatoire d'aménager la Colline après les Jeux ? N'est-il pas possible de faire comme pour la Ryder Cup, c'est-à-dire accueillir l'évènement et retrouver la Colline en l'état ? Le PLUI actuel permet d'aménager les pistes.

Réponse : L'objectif du projet d'aménagement n'est pas seulement la réalisation des équipements nécessaires à la tenue des Jeux, qui ne se limitent pas aux pistes VTT mais prévoit aussi la réalisation de différentes plateformes techniques qui couvriront l'évènement et des zones d'accueil

pour les spectateurs. L'ambition est également de faire de la Colline, en phase Héritage, un parc qualitatif, paysager, accessible à tous et permettant une diversité d'usages. Ainsi, il est prévu dans le cadre du projet la dépollution des sols, l'amélioration des accès existants, le développement de la pratique sportive cycliste et course à pied mais aussi des cheminements piétons ainsi que la création / installation d'équipements de loisirs et de détente.

La phase travaux

Question : Comment seront évacués les déchets des travaux ?

Réponse SOLIDEO : A l'exception de la Renouée du Japon, qui sera évacuée vers une décharge spécialisée, l'idée est de réduire au minimum les déchets en réutilisant les matériaux locaux pour l'aménagement.

Question : Va-t-il y avoir du défrichage ?

Réponse SOLIDEO : Oui, du défrichage est prévu notamment au niveau des plateformes techniques et sur les zones de Renouée du Japon qui est une espèce végétale envahissante.

Question : Quel est le planning ? La Colline sera-t-elle accessible pendant les travaux d'aménagement ?

Réponse : A l'issue de la concertation, les études se poursuivront jusqu'à l'été 2022. Ensuite, les travaux seront engagés et dureront eux jusqu'en août 2023. A l'été 2023, un « Test Event » sera organisé par Paris 2024 pour tester les aménagements et les pistes en conditions réelles. Selon le retour du « Test Event », des travaux d'adaptation pourront avoir lieu. Une deuxième partie de travail sur la végétation aura lieu à l'hiver 2023. Après l'accueil des Jeux en août 2024, de septembre 2024 à mars 2025, la SOLIDEO réalisera les aménagements Héritage. La Colline ne sera pas accessible au public pendant la phase travaux, soit de l'été 2022 à mars 2025.

Sécurité de la Colline et des aménagements

Question : Le site sera-t-il fermé en phase JO et en phase Héritage ?

Réponse SQY : Le site sera clôturé dans son intégralité pendant le chantier. En phase JO, des clôtures fixes seront installées en deux endroits du site (au niveau de l'entrée rue Jean-Pierre Timbaud et des plateformes). En phase Héritage, des clôtures seront installées Nord et Est depuis l'entrée avenue Jean-Pierre Timbaud jusqu'à l'accès situé sur la RD58. Si d'autres aménagements de sécurité sont à étudier pour la phase Héritage, il est possible d'y réfléchir ; des merlons de terre anti-véhicules pourraient par exemple être envisageables.

Question : Qu'est-il prévu en termes de sécurité ? Une présence policière, de la vidéosurveillance ?

Réponse SQY : Un travail est réalisé actuellement au sujet de la sécurité car le souhait est d'avoir un espace ouvert mais sécurisé. La réflexion porte notamment sur les aménagements au pied de la Colline et sur les aspects technologiques. Un bâtiment « club house » au pied de la Colline pourra permettre le contrôle de l'accès et des clôtures seront mises en place le long des façades publiques. Les motocross ne seront pas acceptées sur le site. Pendant les jeux, une clôture sera installée autour de la Colline. Enfin, aujourd'hui, le projet ne prévoit pas de vidéosurveillance.

Autres sujets

Question : Est-il prévu un aménagement pour la CD 58 qui est très dangereuse ? Il y a beaucoup d'accidents.

Remarque : La circulation sur la RD58 est un vrai problème : elle est dangereuse pour les piétons et cycles qui n'ont pas de visibilité. Un courrier a été adressé au Préfet à ce sujet.

Réponse SQY : Son aménagement relève du Département des Yvelines, auquel ce retour sera transmis.

Question : Les chemins en dehors de la Colline sont-ils concernés par le projet ?

Réponse SOLIDEO : Les chemins en dehors de la Colline ne font pas partie du périmètre du projet et, à ce titre, ne seront pas aménagés. Le sujet est noté et communiqué aux collectivités locales.

Question : Que vont devenir les jardins familiaux de Trappes à l'Est ?

Réponse SOLIDEO : L'aménagement de la Colline n'a pas d'impact sur ces derniers, ils seront conservés et sont protégés par le PLUi de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Autres remarques entendues

Un participant regrette que la réunion en visioconférence du 7 juillet dernier n'ait pas permis de répondre à toutes les questions et que de nombreuses questions soient restées en suspens.

Plusieurs participants regrettent que les pistes cyclables indiquent plusieurs équipements à Élancourt mais qu'aucun panneau n'indique d'équipements à Trappes. Ils expliquent n'avoir eu que peu d'informations sur les JO et le projet d'aménagement de la Colline. Ils disent avoir le ressenti que Trappes est souvent la « *dernière roue du carrosse* » au niveau de l'agglomération.

Réponse : Les représentants de Saint-Quentin-en-Yvelines précisent que les douze communes de l'agglomération sont traitées sur un pied d'égalité et invitent à se rapprocher de la municipalité de Trappes sur les aspects communication.

Mots de conclusion

Un compte-rendu de cette visite sera réalisé et rendu public sur le site internet, projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/. Les participants qui le souhaitent peuvent envoyer un mail à participer@ouvrages-olympiques.fr pour envoyer des remarques ou questions complémentaires qui n'auraient pas pu être exprimées lors de la balade.

Les participants sont invités à s'inscrire à l'atelier de co-construction organisé le mardi 12 octobre à l'école Willy Brandt pour préciser les aménagements sportifs, de loisirs et de promenades de la Colline en phase Héritage.

Jusqu'au 20 octobre, il est possible de s'exprimer via le site internet, via l'adresse participer@ouvrages-olympiques.fr et via le coupon T disponible sur la plaquette d'information.

Les avis, questions et remarques exprimés dans le cadre de la concertation, via les différents moyens de participation, seront intégrés au bilan et viendront nourrir les études complémentaires qui démarreront fin 2021. Au printemps 2022, une nouvelle étape d'échanges avec le public aura lieu : la Participation du public par voie électronique (PPVE), organisée sous l'égide d'un garant



nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP). Lors de celle-ci, le public pourra se prononcer sur un projet détaillé.

Les travaux d'aménagement de la Colline en vue des Jeux débuteront fin 2022 pour se terminer en août 2023. A l'été 2023, un « Test Event » sera organisé par Paris 2024 pour tester les aménagements et les pistes en conditions réelles. Selon le retour du « Test Event », des travaux d'adaptation pourront avoir lieu. Après l'accueil des Jeux en août 2024, la SOLIDEO réalisera les travaux de réalisation des aménagements prévus pour la phase Héritage, de septembre 2024 à mars 2025.

ATELIER DE CO-CONSTRUCTION

Compte-rendu

Mardi 12 octobre 2021, 19h30

Rappel du cadre de la visite

Contexte, objet et modalités de concertation

L'aménagement de la Colline d'Élancourt nécessite une mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans ce cadre, une concertation au titre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme est organisée du 20 septembre au 20 octobre 2021.

Elle a pour objectifs d'informer le public sur le projet et de recueillir les avis et propositions sur l'aménagement de la colline. Du 20 septembre au 20 octobre 2021, le public peut s'informer via :

- Le site internet du projet : <https://projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/> ;
- La plaquette du projet diffusée dans les boîtes aux lettres et dans les lieux de vie du territoire. Celle-ci est également disponible en ligne.

Plusieurs moyens d'expression sont à la disposition du public pour s'exprimer :

- La visite de la Colline du samedi 02/10/21 ;
- **L'atelier de co-construction du mardi 12/10/21, sujet du présent compte rendu ;**
- Le formulaire d'avis en ligne disponible sur le site internet : <https://projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/>;
- Le coupon T, à détacher du document d'information évoqué ci-dessus.

Déroulé de l'atelier

1 – Introduction > présentation de :

- La concertation L.103-2 ;
- Les principales caractéristiques du projet ;
- Le calendrier du projet et les prochaines étapes de participation.

2 – Temps d'échanges

3 – Travail en groupes > autour de 3 thématiques :

1. Thématique Usages, activités et accès ;
2. Thématique Paysage et biodiversité ;
3. Thématique Animation et valorisation.

Participation

Public :

- 35 participants, répartis en 5 groupes de travail.

Intervenants :

- **SOLIDEO (Société de Livraison des ouvrages olympiques) – Maître d'ouvrage** : Vivien Corre, chef de projet Espaces publics – Matthieu Bony, directeur de la participation et de la communication territoriale - Kristen Lecorgne, chef de projet concertation.
- **Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY)** : Joachim Solda & Bertille Bonnain, urbanistes.
- **D'ici là - Maîtrise d'œuvre** : Claire Trapenard & Elaine Sanchez, paysagistes.
- **Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** : Laurent Demolins, garant de la future Participation Par Voie Electronique (PPVE) sur l'autorisation environnementale du projet d'aménagement de la Colline d'Élancourt.

Synthèse des interventions introductives et du temps d'échanges

Interventions introductives

Intervention de Kristen Lecorgne, chef de projet concertation

La concertation L.103-2 qui a lieu actuellement constitue une étape d'échanges préalable sur le projet et porte sur la modification du PLUi de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il n'y a pas de modification du règlement du PLUi mais seulement une modification du zonage : la zone NeEL01 sera étendue pour réaliser les aménagements prévus lors de la phase Héritage et la zone NeEL02 pour installer une plateforme en bois sur le sommet. Ces zones restent des zones naturelles.

Pour toute information > Les modifications du PLUi de SQY présentées dans le cadre de la concertation sont à retrouver ici : https://projets.ouvrages-olympiques.fr/wp-content/uploads/2021/09/ELAN_DossierTechnique_PLUI_V2.pdf

L'objectif de la concertation qui a lieu du 20 septembre au 20 octobre est d'échanger sur la modification du PLUi mais aussi sur le projet d'aménagement en phase Héritage et. Plusieurs moyens d'information et d'expression sont disponibles pour donner son avis :

- La plaquette diffusée dans les boîtes aux lettres avec un coupon T déjà affranchi à renvoyer par voie postale ;
- Le dossier technique, consultable et téléchargeable sur le site internet ;
- Le formulaire disponible sur le site internet.

Une visite de la Colline a eu lieu le samedi 02/10/21 ; de nombreux participants présents ce soir y ont participé. Voici les questions et remarques exprimés durant ce moment d'échanges :

- Les usages : la pratique de la course à pied, la répartition des usages et les conflits cyclistes/piétons, les aménagements pour les enfants ;
- Les mesures de protection de la biodiversité ;
- L'organisation des compétitions durant les jeux et les impacts pour les riverains ;
- Les accès à la Colline : les pistes cyclables et le stationnement.

Intervention de Vivien Corre, chef de projet Espaces publics

Plusieurs entités interviennent pour organiser les Jeux : la SOLIDEO (Société de Livraison des ouvrages olympiques), un établissement public, et Paris 2024, une association privée qui dépend du CIO, travaillent ensemble sous le pilotage du DIJOP (Délégué Interministériel aux Jeux

Olympiques). La SOLIDEO est en charge des aménagements pérennes de la phase Héritage. Pour la Colline d'Élancourt, la SOLIDEO est maître d'ouvrage des aménagements et travaille avec les acteurs territoriaux comme la Région Ile-de-France, le Département des Yvelines, Saint-Quentin-en-Yvelines et les communes concernées, et ce pour chaque ouvrage ; elle Paris 2024 est en charge des aménagements temporaires pour l'accueil des compétitions de VTT sur la Colline.

Élancourt se situe au cœur d'un territoire de cyclisme et à proximité de Paris ; ces deux points rendaient la candidature de la Colline particulièrement intéressante pour l'accueil des compétitions de VTT. Le choix de celle-ci a été officialisé en décembre 2020 par Paris 2024.

La SOLIDEO a pour objectif, en phase Héritage, de faire de la Colline un parc paysager accessible à tous et proposant différents usages via :

- La création d'espaces de détente, loisirs et de promenades pour les familles : aujourd'hui, ces usages existent, il s'agit de les conforter et de les accompagner ;
- Le renforcement de la pratique de la course à pied ;
- Le développement de la pratique du VTT via une offre adaptée à tous.

La préservation de l'environnement naturel de la Colline est une des préoccupations majeures de la SOLIDEO dans le cadre du projet. Il existe aujourd'hui une faune et une flore sur ce site d'origine artificielle : l'objectif est de les valoriser, de les protéger et de les développer.

Des inventaires ont été réalisés en 2019 ; ils ont permis l'identification de zones sur lesquelles se trouvent des plantes protégées (notamment l'Orobranche sur le sommet), des insectes ou des oiseaux mais aussi de révéler la présence de deux essences invasives (la Renouée du Japon et le robinier faux acacia). La mise en valeur de la Colline s'inscrit dans le cadre de la démarche Eviter, Réduire, Compenser (ERC) qui a pour objectif de limiter les impacts sur la biodiversité et de les compenser le cas échéant. Ainsi un travail d'évitement des zones sur lesquelles se trouvent des espèces protégées a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du projet afin de les sanctuariser. Le développement de la biodiversité passe par la création de lisières étagées le long des chemins ; aujourd'hui il y a beaucoup d'arbres car il n'y a pas d'entretien, cela donne à la Colline son caractère paysager mais a aussi des impacts sur le milieu naturel : celui-ci est assombri, les espaces herbacés disparaissent, les insectes se raréfient et la biodiversité s'appauvrit. Il faut donc redonner de la lumière et des plantes herbacées pour créer des milieux favorables aux insectes et aux oiseaux.

Le confortement des accès et le développement de l'accessibilité universelle sont également deux ambitions du projet : l'objectif est de la rendre le plus accessible possible, quelles que soient les difficultés de déplacement des usagers.

Les parcours cyclistes en phase Héritage seront composés de :

- La piste olympique, conservée après les Jeux, représentée par le tracé noir et le tracé rouge de niveaux difficiles ;
- D'une offre de parcours complémentaires, pour que les itinéraires puissent être accessibles à tous : la boucle verte représente le niveau le plus facile et la boucle bleue, le niveau intermédiaire.

Selon les espaces, il sera privilégié le dénivelé naturel ou bien l'installation de modules « obstacles » en bois ou pierre.

En ce qui concerne les circulations piétonnes :

- Une boucle basse sera accessible à partir de chacun des accès ; elle sera rythmée par des espaces aménagés « ludiques » avec des équipements sportifs, de loisirs ou de détente ;
- Un maillage sera réalisé avec d'autres itinéraires conduisant au sommet ;
- Un nouvel accès sera créé sur la partie nord, il permettra d'accéder au sommet.

Les cheminements existants seront confortés et revalorisés pour être plus accessibles, plus confortables et résoudre les problèmes liés au ravinement etc. : il n'est pas prévu de sols « en dur » type béton mais de rester sur un aspect naturel (sol et pierre) avec des passages en bois. En phase Héritage, la Colline disposera alors d'un « nouveau » maillage dédié à la marche et à la course à pied.

Les usages cyclistes et piétons seront séparés autant que possible pour assurer la sécurité de chacun ; ils seront amenés à se croiser en certains endroits. De la signalétique sera installée pour sécuriser les cheminements et éviter les conflits. Une attention particulière a été apportée sur les endroits où les usages cohabitent : ces espaces sont suffisamment larges pour qu'elle se fasse sereinement.

Concernant le calendrier du projet, la SOLIDEO réalise aujourd'hui les études préalables dites « d'avant-projet » qui visent à concevoir le projet sur la base des premiers éléments de programmation. En 2022, une nouvelle phase d'études aura lieu, les études complémentaires, dans l'objectif de préciser le projet sur la base des enseignements de la concertation mais aussi des retours des autorités administratives (notamment l'Autorité Environnementale). Le lancement de la 1^{ère} phase de travaux aura lieu à l'automne 2022 et se terminera en septembre 2023, date à laquelle aura lieu le « Test Event » organisé par Paris 2024. Cet évènement, en « conditions réelles » similaires à celles des Jeux de 2024, permettra de tester la piste olympique. Suite à celui-ci, une seconde phase de travaux sera engagée d'octobre 2023 à avril 2024 pour adapter la piste mais aussi pour aménager les espaces verts durant l'hiver (période la plus propice). En avril 2024, Paris 2024 prend le relais pour installer les structures temporaires (tentes bungalows, communication...) nécessaires à la tenue des Jeux. A l'issue des 2 jours d'épreuves et de la libération des espaces par Paris 2024, la SOLIDEO réalisera, jusqu'en mars 2025, les travaux d'aménagement de la phase Héritage.

Intervention de Kristen Lecorgne, chef de projet concertation

Chaque phase d'études est accompagnée d'une phase de concertation : une réunion publique à distance a eu lieu en juillet 2021 et aujourd'hui une concertation préalable portant sur l'avant-projet est engagée depuis le 20 septembre. A l'issue de celle-ci, un bilan restituant les échanges avec le public et présentant les enseignements pour la poursuite du projet sera rédigé et rendu public après approbation par le Conseil d'administration de la SOLIDEO.

Une nouvelle phase d'échange aura lieu en avril-mai 2022 : la Participation du public par voie électronique (PPVE) sous l'égide d'un garant nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP), Monsieur Laurent Demolins. Celle-ci s'apparente à une enquête publique et portera sur un projet abouti intégrant les avis émis lors de la concertation. Cette procédure sera organisée dans le cadre de la mise en compatibilité du PLUi de Saint-Quentin-en-Yvelines par Déclaration de projet, la Déclaration au titre de la loi sur l'eau, la dérogation au titre des espèces protégées et l'autorisation de défrichement. A l'issue de celle-ci, le garant établira une synthèse qui recensera les questions / contributions du public ainsi que les réponses apportées par la maîtrise d'ouvrage. M. Demolins pourra être contacté par mail à l'adresse suivante : laurent.demolins@garant-cndp.fr.

Intervention de Laurent Demolins, garant de la PPVE sur l'aménagement de la Colline d'Élancourt

Le garant ne se prononce pas sur le projet ; son rôle est de garantir la bonne information du public, le fait que celui-ci puisse poser ses questions mais aussi de veiller à ce que le maître d'ouvrage apporte des réponses aux interrogations exprimées.

Temps d'échanges

LA MODIFICATION DU PLUI DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Question : Est-ce que la réalisation d'aménagements au sommet de la Colline est intégrée dans les hypothèses d'aménagements étudiées ? En 2019, différents projets avaient été proposés par Saint-Quentin-en-Yvelines intégrant des bâtiments au sommet. Est-ce que la modification du PLUi permet ce type de réalisation et notamment des bâtiments de 13 m de haut ?

Réponse SOLIDEO : La SOLIDEO ne prévoit pas de construction sur le sommet de la Colline dans le cadre de ses travaux.

Question : Ce projet de construction au sommet de la Colline est-il donc abandonné par Saint-Quentin-en-Yvelines ?

Réponse Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) : L'appel à projets de 2019 n'est donc plus d'actualité ; en effet, il avait été engagé alors que Saint-Quentin-en-Yvelines n'avait pas connaissance du cahier des charges des aménagements à réaliser par la SOLIDEO et des caractéristiques environnementales de la Colline. Dans les années à venir, Saint-Quentin-en-Yvelines pourra toutefois porter d'autres projets de valorisation du site mais dans le cadre d'une approche enrichie par les études menées ces dernières années sur le site.

LA COLLINE EN PHASE HERITAGE

Les itinéraires piétons et VTT

Question : Quelle sera la longueur totale des différentes pistes cyclistes et piétonnes ? Il semble que les chemins piétons soient plus courts que les pistes VTT ; par ailleurs, de nombreux clubs de VTT vont investir la Colline suite aux Jeux.

Réponse SOLIDEO : Il y aura plus de chemins piétons que de pistes VTT. La carte représente seulement les chemins qui seront aménagés / valorisés, pas ceux qui restent en l'état. Ces informations vous seront communiquées dans le compte-rendu de l'atelier. Vous pouvez également les retrouver dans le document technique disponible ce soir et consultable sur le site : <https://projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/>

Précisions du compte-rendu

L'ensemble des parcours piétons (existants, réaménagés et neufs) représentent environ 12,5km et les pistes VTT 9km.

Les accès à la Colline

Question : Il faut évoquer la circulation piétonne et cycliste pour accéder à la Colline ; sur le côté sud, niveau Maurepas, la RD 58 est très dangereuse pour les piétons et les cyclistes du fait de l'absence de cheminements piétons et de pistes cyclables. Il faut intégrer ce sujet pour l'aménagement en phase héritage afin de travailler sur cet accès à la Colline. Par ailleurs, le projet de la Mare-aux-Saules est localisé de l'autre côté de cette voirie.

Réponse SOLIDEO : Ces éléments ont déjà été remontés lors de la balade du samedi 02/10/21 ; ils seront transmis au Département des Yvelines, partenaire du projet et compétent sur les aspects voirie.

Autres sujets

Remarque : La Colline devra être interdite aux véhicules motorisés.

Remarque : L'entretien de la Colline est un vrai sujet : il faut le penser sur le long terme.

LA PHASE TRAVAUX

Remarque : La Colline sera fermée pendant 3 ans pendant les travaux. Il faut l'avoir en tête.

Réponse SOLIDEO : En effet, la colline sera fermée de l'automne 2022 à mars 2025. Cette fermeture est nécessaire pour des raisons de sécurité, notamment en raison de la circulation d'engins sur le site.

Question : Est-ce qu'il est prévu « un droit de visite » pendant les travaux ?

Réponse SOLIDEO : Sur les autres ouvrages, notamment le Village des athlètes et les Village des médias qui se construisent sur Saint-Denis/Saint-Ouen et Dugny, des comités de chantier sont mis en place pour répondre aux questions et recueillir les remarques des riverains. La SOLIDEO prend note de de cette question pour mettre en place des dispositifs d'information durant la phase travaux.

LES PROJETS CONNEXES

Question : Actuellement, il y a un projet d'aménagement similaire à celui de la Colline, de l'autre côté de la RD 58 en enquête publique à Plaisir. Est-ce que ce projet a été pris en compte dans le cadre des hypothèses d'aménagement de la Colline ? Les deux projets sont-ils complémentaires ou bien identiques ?

Réponse Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) : Il s'agit du projet de la Mare-aux-Saules, porté par la Ville de Plaisir, et non pas Saint-Quentin-en-Yvelines. Il est différent de celui de la Colline car il s'agit d'aménager un parc, sans la dimension sport / vélo. Tout reste à imaginer en termes de complémentarité entre les deux projets et SQY travaille avec la commune de Plaisir pour que les aménagements prévus proposent une offre différenciée.

Réponse SOLIDEO : Le projet d'aménagement de la Colline n'est également pas arrêté et nous identifions le fait de relier « physiquement » ces deux projets. Ces deux projets sont différents, en termes d'usages et de programmation.

L'INFORMATION SUR LA CONCERTATION PREALABLE

Remarque : La plaquette n'a pas été distribuée à tous les Élancourtois mais seulement aux personnes résidant au pied de la Colline, c'est dommage.

Réponse SOLIDEO : Il a été demandé au prestataire en charge de la diffusion en boîtes aux lettres de distribuer la plaquette dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune d'Élancourt et dans un rayon de 2 km sur les communes de Trappes et Plaisir. Le problème sera remonté au prestataire.

Intervention de M. Demolins, garant de la future PPVE : le garant n'intervient pas sur la concertation préalable en cours mais seulement sur la future PPVE qui aura lieu en avril-mai 2022.

Toutefois, la remarque met en exergue l'attention particulière qui devra être portée à la diffusion de l'information pour cette prochaine étape d'échange. La présence du garant aux événements de la concertation préalable s'explique par le souhait d'entendre les préoccupations et remarques du public sur le projet.

Synthèse du travail en groupe

Les modalités du travail en groupe

Chacun des 5 groupes a travaillé sur les 3 thématiques ci-dessous via différents supports (tableaux, images de référence) :

4. Thématique Usages, activités et accès ;
5. Thématique Paysage et biodiversité ;
6. Thématique Animation et valorisation.

Synthèse des propositions et contributions sur la thématique Usages, activités et accès

Rappel des questions organisant le travail en groupe :

- Quels aménagements et pour quels usages ?**
- Comment améliorer les entrées de la Colline ?**

Table 1

Usages / activités	Propositions
Accéder à la Colline	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une signalétique pour indiquer le chemin vers la Colline, depuis Élancourt Village, notamment depuis le chemin de la Julienne, afin de faciliter les cheminements.
Entrer sur la Colline	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des barrières anti-intrusion pour éviter la présence de motos sur la Colline. Cela permettra de sécuriser les circulations cyclistes et VTT. • Prévoir des parkings vélos avec attache au cadre et non à la roue.
Jouer	<ul style="list-style-type: none"> • Installer un skate park, côté rue Alain Colas (endroit avec une forte densité de population) pour que cela soit à proximité du City stade et du terrain de basket situé sur le mail d'Europe.
Découvrir	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des parcours de courses d'orientation thématiques (autour de la biodiversité, faune ou flore...) pour les primaires et les collégiens.
Autres remarques	
<p><u>Modification du PLUI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Préciser dans le règlement modifié du PLUi, de manière exhaustive, les constructions / équipements possibles sur la zone NeEL01 dans le cadre des Jeux afin de s'assurer que cela reste temporaire. <p><u>Aménagements Héritage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Supprimer la plateforme en bois prévu au sommet de la Colline 	

Table 2

Usages / activités	Propositions
Se promener	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre des parcours piétons familiaux et sportifs, prévoir des tables de pique-nique en différents endroits du site. • Eviter les chaises longues.
Découvrir	<ul style="list-style-type: none"> • Installer une table d'orientation au sommet.
Faire du sport	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter les croisements entre les joggeurs et les VTTistes. • Créer un parcours santé avec des agrès et des équipements de musculation. • Prévoir une piste, à plat ou avec peu de dénivelé pour la pratique du vélo en famille, qui ne croiserait pas les pistes VTT. • Prévoir des espaces dédiés au vélo : pumptrack et bike park.
Accéder à la Colline	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un plan de circulation à sens unique (sens Élancourt vers Plaisir) sur la RD 58 ainsi qu'un cheminement piéton le long de celle-ci.
Autres remarques	
<p><u>Aménagements Héritage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Attention à l'usage du bois qui est un matériau putrescible ; il faut prévoir des matériaux imputrescibles ; • Éviter toute construction et tout éclairage sur la Colline ; • Supprimer la plateforme en bois prévu au sommet ; • Prévoir de la signalétique. <p><u>Gestion et maintenance de la Colline</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien régulièrement les chemins 	

Table 3

Usages / activités	Propositions
Se détendre	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas aménager de zones de pique-niques ou d'espaces de rassemblement afin d'éviter les nuisances pour les riverains.
Entrer sur la Colline	<ul style="list-style-type: none"> • Interdire l'accès aux motos.
Découvrir	<ul style="list-style-type: none"> • Installer une table d'orientation au sommet.
Accéder à la Colline	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager la RD 912 en vue de la sécuriser au niveau du carrefour du gymnase : 2 accès se trouvent à proximité. Aujourd'hui la traversée est compliquée car les automobilistes ne respectent pas le feu rouge. • Créer un grand parking en haut de la Muette avec une passerelle enjambant la route pour faire le lien entre Élancourt et Plaisir.

	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des ceintures vertes sécurisées entre la Colline et la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Colline et Élancourt Village ainsi qu'entre la Colline et la Mare-aux-Saules à Plaisir.
Autres remarques	
<u>Aménagements Héritage :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Souhait de conserver la Colline comme un lieu de passage (pour la promenade, le sport et les jeux) uniquement. 	

Table 4

Usages / activités	Propositions
Se promener / flâner	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un balisage des itinéraires piétons et VTT avec indications de distance, de difficulté et des QR code. • Prévoir des toilettes sur les parkings.
Se détendre	<ul style="list-style-type: none"> • Installer des bancs et des tables de pique-niques le long de la boucle sud. • Une question : faut-il prévoir des poubelles ?
Accéder à la Colline	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir se rendre à la Colline. • Créer des parkings pour les personnes qui y accéderaient en voitures. • Prévoir des accès via les modes doux (piétons, vélos). • Aménager des cheminements piétons et cycles sur la RD 58. • Créer un cheminement depuis le parc de Plaisir jusqu'à l'Île-de-Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines passant par la Colline. Il pourrait même aller jusqu'à la gare de Montigny-le-Bretonneux.
Faire du sport	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un parcours sportif pour les coureurs.
Découvrir	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un parcours pédagogique de découverte des espèces à réaliser en famille ainsi qu'une table d'orientation au sommet.
Autres remarques	
<u>Aménagements Héritage :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Penser l'aménagement de manière durable : utiliser des matériaux durables et solides respectant l'univers visuel de la Colline ; • Assurer un entretien permettant de prévenir les dégradations et le vieillissement ; • Installation ou non d'éclairage : avis partagés au sein de la table sur ce sujet. Les coureurs peuvent avoir besoin d'éclairages pour la pratique de nuit mais cela constitue une nuisance pour la biodiversité. 	

Table 5

Usages / activités	Propositions
Se promener	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des cheminements piétons. • Prévoir des poubelles.
Entrer sur la Colline	<ul style="list-style-type: none"> • Interdire l'accès aux véhicules 2 roues motorisés.

Faire du sport	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un parcours vélo accessible à tous. • Prévoir des équipements de musculation et des agrès
Découvrir	<ul style="list-style-type: none"> • Installer au sommet une table d'orientation et des outils d'observation. • Prévoir des parcours de courses d'orientation.
Autres remarques	
<p><u>Aménagements Héritage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des matériaux imputrescibles à l'exemple du béton résine qui est également étanche. • Ne pas utiliser de bois qui est un matériau putrescible, ni de béton qui n'est pas esthétique. 	

Synthèse des propositions et contributions sur la thématique Paysage et biodiversité

Rappel de la question organisant le travail en groupe :

Comment mettre en valeur la biodiversité et le paysage ?

Table 1

- Prévoir des supports de présentation des espèces végétales aux entrées du site, sur le sommet et sur certaines zones spécifiques ;
- Installer au sommet des points de vue et une table d'orientation ;
- Organiser des parcours thématiques pour les scolaires ;
- Sensibiliser à la gestion des déchets via une information aux entrées du site ; sur la Colline, prévoir de la signalétique pour indiquer les poubelles à installer aux entrées.

Table 2

- Créer des parcours ludiques pour faire connaître la flore et les oiseaux présents sur le site, avec des questions, des simulations du bruit des oiseaux...
- Installer des poubelles tout au long des parcours et prévoir un ramassage régulier de celle-ci ;
- Étendre les espaces prévus pour la végétation et réduire les parcours vélos ;
- Prévoir du stationnement uniquement pour les personnes en situation de handicap mais pas d'emplacements pour les autocars / autobus ;
- Empêcher les véhicules motorisés d'accéder à la Colline.

Autres remarques :

- Faire attention aux tiques.

Table 3

- Créer des cheminements piétons arborés pour pouvoir se promener à l'ombre ;
- Elargir la bande défrichée derrière les maisons à plus de 10 m. et y planter des arbres ;
- Installer des nichoirs pour les oiseaux, des hôtels à insectes et des structures d'observation de la faune et de la flore ;
- Éviter l'installation de gradins en béton et de plateformes réutilisables pour des événements derrière les maisons ;

- Interdire les barbecues.

Autres remarques :

- Aucun équipement ne doit être installé derrière les habitations du domaine des Hauts de la Muette et du domaine de Plaisir.

Table 4

- Protéger / conserver les zones humides ;
- « Cacher » l'antenne relais présente sur la Colline ;
- Installer des œuvres d'art éphémères ou durables et faire intervenir des jeunes artistes.

Débat sur le sujet de l'éclairage :

- Proposition d'installer de l'éclairage mais au sol ou uniquement aux niveaux des entrées ;
- Proposition de ne pas prévoir d'éclairage.

Table 5

- Installer une signalétique explicative sur la faune et la flore de la Colline, à divers endroits du site ;
- Prévoir des bancs en différents endroits du site, mais hors-pistes de vélos, pour pouvoir se reposer lors de balades ;
- Installer des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes sur différentes zones du site afin de favoriser la biodiversité ;
- Créer une association pour le maintien de la biodiversité sur la Colline ;
- Penser les plantations et le paysage dans le temps notamment pour les essences choisies ; cela doit être un investissement à long terme.

Synthèse des propositions et contributions sur la thématique Animation et valorisation de la Colline

Rappel de la question organisant le travail en groupe :

Comment renforcer l'attractivité de la Colline ?

Table 1

- Promouvoir son accessibilité en différents lieux du territoire ;
- Organiser des activités ciblées pour des publics scolaires, clubs sportifs, individuels ;
- Faire connaître les différents usages de la Colline en les présentant sur internet, en organisant des évènements ;
- Installer un visuel extérieur / une signalétique avec le véritable nom de la Colline : la Colline de la Revanche ;
- Aménager la RD 912 et abaisser la vitesse à 70 km/h afin de réduire les nuisances sonores et de renforcer la sécurité.

Table 2

- Prévoir une signalétique pour indiquer les entrées du site et pour valoriser la faune et la flore ;
- Diversifier les activités en proposant de nouveaux usages ;

- Proposer des parcours pédagogiques et des parcours sportifs pour les scolaires et collèves ;
- Permettre la tenue d'activités type course d'orientation et chasse aux trésors ;
- Nettoyer la Colline ;
- Tuer les tiques.

Table 3

- Installer sur la zone NeEL02 une grande table d'orientation au lieu de la plateforme en bois qui n'aura pas d'utilité : cette table proposerait un descriptif et une illustration des points d'intérêts géographiques et serait un facteur d'attractivité pour inciter les habitants à se rendre au sommet de la Colline ;
- Faire en sorte que la Colline reste un lieu de promenade propre et ne devienne pas « trop attractive » ;
- Planter des arbres fruitiers entre le domaine de la Muette et la Colline à la place de la prairie.

Table 4

- Organiser des sorties scolaires ou des événements temporaires (par exemple observation des étoiles) ;
- Réaliser une plaquette d'information (avec indication d'un site internet, l'itinéraire depuis la gare, des QR codes) ;
- Assurer l'entretien de la Colline sur le long terme ;
- Prévoir un itinéraire piéton et cycliste reliant la Colline, l'Île-de-Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, le parc de la Mare-aux-Saules et l'Étang de la Muette.

Table 5

- Organiser des événements sportifs ou relatifs à la biodiversité avec des associations ;
- Installer une remontée mécanique pour accéder au sommet pour les VTTistes > avis partagés sur ce sujet au sein de la table ;
- Prévoir aux entrées et en certains endroits de la Colline des bornes de recharge pour vélos à assistance électrique (VAE) ;
- Créer un centre d'accueil.

Mots de conclusion

Intervention de Kristen Lecorgne, chef de projet concertation

Un compte-rendu de cet atelier sera réalisé et rendu public. A l'issue de la concertation, un bilan restituant les échanges et présentant les enseignements de la concertation sera approuvé par le CA SOLIDEO en décembre. Jusqu'au 20 octobre 2021, il est possible de contribuer à la concertation via les différents moyens de participation listés ci-dessus mais aussi en envoyant un mail à l'adresse participer@ouvrages-olympiques.fr.

La participation du public par voie électronique (PPVE) prévue au printemps 2022 constituera la prochaine phase d'échanges.

Durant les travaux, un dispositif de suivi du chantier sera mis en place pour informer le public.

Contributions émises via la carte T, le formulaire en ligne, l'adresse participer@ouvrages-olympiques.fr et le guide de la visite

N°	Date	Ville	Type	Texte contribution
1	16-sept	Trappes	CARTE T	Une base de départ pour mongolfière ou une base de départ pour ULM ou une base de départ pour deltaplane
2	16-sept	Elancourt	CARTE T	Promenade il y a 2 ans avec la classe de CP de ma fille. Accès non aménagé. Colline laissée à l'abandon
3	16-sept	Plaisir	CARTE T	Je suis vice-président du comité handisport Yveline en charge de l'accessibilité et pratiquant le handbike
4	16-sept	Elancourt	CARTE T	Préserver les chemins de randonnées. Installer des toilettes sèches. Sur St Quentin vous avez une multitude d'associations de randonnées.
5	16-sept	Plaisir	CARTE T	Il serait intéressant de faire un passage souterrain ou une passerelle pour traverser à pied ou en vélo la D58 au niveau de l'entreprise Razelbec entre le nouveau complexe de la colline d'Elancourt et l'ancienne carrière de Plaisir
6	16-sept	Elancourt	CARTE T	Il est regrettable de ne pas avoir prévu un parking... Lors de différents évènements les visiteurs vont venir pour se déverser avec leurs voitures dans les quartiers adjacents (CSP, Mare aux Saules...) perturber la vie des locaux peut-être pas pendant les jeux mais après. A défaut ça fermera dans l'avenir aux habitants de St Quentin en Y.
7	16-sept	Elancourt	CARTE T	Je suis contre ce projet qui pour 2 jours d'activités liés aux JO va détruire un site sauvage. C'est une aberration de la part du maire d'être un facteur de ce projet !!!
8	17-sept	Trappes	CARTE T	Souhait de création de parcs d'activités "maternelle" et "ado", parcours santé
9	17-sept	x	CARTE T	Il faut absolument interdire toute pollution sonore. Pas de sono !
10	17-sept	Elancourt	CARTE T	L'idée phare est le point culminant de la région IDF à 231m d'altitude. J'imagine à cet endroit l'aménagement d'une plateforme piétonne dominante avec une table d'orientation à 360° ; Le noyau central marqué d'un signal emblématique, "Mot lumineux" ; La liaison basse, parking de stationnement, vers le sommet de la plateforme serait desservie par un funiculaire panoramique ; Les aménagements paysagés sont très bien envisagés par votre étude récemment décrite
11	17-sept	Trappes	CARTE T	Pour les jardin il reste ou il part. Merci pour le dire. (adresse sur la carte T)
12	17-sept	Elancourt	CARTE T	Les riverains doivent être rassurés sur le fait qu'aucun aménagement ne sera installé à proximité des maisons comme un parking ou un pumtrack
13	17-sept	Elancourt	CARTE T	Créer une liaison verte entre le site et le parc de loisir de SQY ; - Créer une liaison verte entre le site et Elancourt Village/Jours Pont-chartrin ; - tables de pique-nique ; - étang avec faune à la place des stands et des gradins pour période de canicule ; - parcours santé pour jogging ; - des grands arbres pour période de canicule
14	17-sept	Elancourt	CARTE T	Installation d'1 ou 2 tables d'orientation au sommet de la colline ; Bien délimiter espace piéton et espace vélo pour ne pas entendre la sonnette et être plus serein dans la promenade
15	17-sept	Elancourt	CARTE T	Eviter les endroits insalubres. J'ai un peu peur de m'y promener seule. Les blocs de béton sont gênants.
16	17-sept	Plaisir	CARTE T	Tranports en commun + navettes durant les jeux et après ??? ; Avez-vous pensé à un endroit où les voitures pourront se garer ? En effet, habitante de la Mare aux Saules, j'irai à pieds, mais je ne voudrais pas que notre résidence soit un parking pour les différents véhicules qui se rendent sur le futur site.
17	17-sept	Plaisir	CARTE T	
18	17-sept	x	CARTE T	Bonjour. Laissez ce site dans son état naturel !!! Il y a déjà d'innombrables lieux pour pratiquer un sport ou bien pique-niquer !! Arrêtez de modifier la nature pour le plaisir d'une poignée de gens, comme d'habitude. PAUVRE EPOQUE !!!
19	20-sept	Elancourt	SITE WEB	Bonjour, Habitant d'Elancourt, depuis 1972 et aimant voir cette colline verte, ombragée, comme un poumon d'oxygène pour nos villes riches en émanations de CO2, je souhaiterais que cette colline ne soit pas défigurée et parée de bâtiments qui nuiraient au respect de la biodiversité et à la beauté naturelle de ce lieu. Je sais que ma pauvre grand mère qui avait choisi sa demeure post – mortem, face à ce joli poumon vert. Depuis le cimetière des Favières, nous avons une vue unique qui ne supporterait pas la présence d'une nouvelle coulée de béton. Les pistes de VTT, les allées de randonnées suffiront. Les gradins, ainsi que les locaux d'observation des épreuves doivent rester éphémères et démontables, le temps de la manifestation. En espérant vivement que cette contribution soit entendue.
20	20-sept	Elancourt	CARTE T	La construction d'un tramway reliant ce site de la colline avec St Quentin serait pratique lors des JO et très bénéfique pour les habitants par la suite.
21	20-sept	Trappes	CARTE T	Projet intéressant - faire évoluer une zone de déchetterie de la région en zone verte...
22	20-sept	Elancourt	CARTE T	Nous aimerions une table d'orientation/observation avec jumelles sur la hauteur de la colline. Un espace d'escalade en plein air (libre-service)/aires de jeux "sportives" pour les enfants. Où se situeront les entrées de la colline ?
23	20-sept	Elancourt	CARTE T	Où sont les parkings ? Habitant le quartier on a déjà beaucoup de difficultés à trouver une place (entreprises se mettent sur le parking des résidences, les personnes qui prennent le train se stationnent sur parking résidents, c'est gratuit, et prennent le bus pour se rendre aux différentes gares.
24	21-sept	Elancourt	CARTE T	Comment allez-vous faire pour nettoyer la colline de tous ses déchets ??
25	21-sept	Maurepas	CARTE T	Il faut laisser des lieux libres de tous marchés, rien à vendre rien à y acheter. Quelques informations sur la faune et la flore peuvent être dispensés à l'entrée. La colline de la Revanche doit être un de ces lieux hors de la captation du marché
26	21-sept	x	CARTE T	Laissez un lieu naturel !
27	21-sept	Trappes	CARTE T	Merci pour l'enquête PAPIER ! Enfin je peux répondre et me considérer comme citoyenne à part entière. 1 - Accès à la colline d'Elancourt : Ne pas transformer la base de la colline en parking géant. Prévoir des pistes cyclables depuis St Quentin. 2 - Gestion des déchets (pique-nique) : prévoir un point "information sur le tri des déchets".
28	21-sept	Elancourt	CARTE T	Il y avait des projets différents prévus sur cette colline, ont-ils disparus ?
29	22-sept	Elancourt	CARTE T	Préservez la faune et protégez là en construisant des tunnels sous la route des Gâtines pour préserver par exemple les hérissons, les grenouilles, les écureuils. Merci !
30	22-sept	Elancourt	CARTE T	Aucune activité humaine, doit être aménagée comme réserve de BIOSPHERE. A Elancourt on bétonne, il n'y a aucun refuge pour les animaux sauvages que l'on voit errer entre les routes.
31	22-sept	Trappes	CARTE T	Il ne faut pas dénaturer cette colline, elle doit rester sauvage. Peut-être y rajouter des ??? Pour que les femmes s'y sentent en sécurité
32	22-sept	Plaisir	CARTE T	Habitant à la lisière de la colline, je souhaiterais savoir où seront les infrastructures des Jeux Olympiques car je m'inquiète de l'éventuelle proximité. Domaine de Windsor.
33	22-sept	Elancourt	CARTE T	Il faudra bannir de ce site les dépôts de déchets sauvages, ainsi que la circulation de motocross etatours quad qui à ce jour polluent la zone de la collines
34	22-sept	Elancourt	CARTE T	Avoir une entrée/accès à la colline au niveau du rond-point Marcel Dassault
35	22-sept	Elancourt	CARTE T	Est-il prévu un accès depuis Elancourt village (piste cyclable) ?
36	22-sept	Plaisir	CARTE T	Peut-être une petite buvette en haut de la colline, ce qui peut rendre le lieu plus attractif car le peu de fois où j'ai voulu m'y promener c'était désert et je me sentais en insécurité. Par contre ne pas construire de grande structure
37	22-sept	Plaisir	CARTE T	Veillez à ce que les vélos respectent les piétons sur les chemins partagés ; Laissez des espaces sauvages pour la faune et la flore ; Prévoir un espace de jeux pour les chiens
38	22-sept	Elancourt	CARTE T	Comment allez-vous faire en sorte que les motos et quads ne viennent plus sur cette colline ?
39	22-sept	Elancourt	CARTE T	1-Retour de l'activité parapente ; 2-impliquer la population d'Elancourt en tant que bénévoles volontaires pour l'organisation des épreuves de VTT.
40	23-sept	Elancourt	CARTE T	Suggestion de réserve naturelle pour préserver la faune et la flore en faisant cohabiter un élevage d'abeilles. Avec possibilité d'aménager un sentier de randonnée tout autour de la colline (10km). Au bas de la colline, activité de jardinage pour les enfants réservée aux écoles primaires
41	23-sept	Elancourt	CARTE T	Elle doit être accessible à tous et être un exemple d'écologie
42	23-sept	Elancourt	CARTE T	Création de sentier de randonnées (PR) avec paurotage? (fléchage comme sur les chemins de FFR)
43	23-sept	Trappes	CARTE T	Quelles que soient les choix qui seront faits, l'important pour moi est le respect de la nature et de la biodiversité
44	23-sept	Elancourt	CARTE T	Que va-t-il advenir des potagers avoisinants ? Je souhaite éviter l'installation d'aires de pique-nique, en raison de la gestion des orduresque cela génère.

N°	Date	Ville	Type	Texte contribution
45	24-sept	Elancourt	CARTE T	Le quartier de la clef st pierre ne bénéficie pas de lieux de loisirs adaptés aux enfants à partir de 7-8 ans. L'idée serait d'aménager un skatepark pour la pratique du skate et de la trottinette et pourquoi pas d'avoir un par ce jeu pour les plus de 7 ans comme ce qu'il y a à Elancourt, quartier coudray, réaux. Et aussi d'avoir des zones de pique-nique, barbecue avec bancs, tables à l'abri du soleil et de la pluie.
46	24-sept	Plaisir	CARTE T	Pour les JO : Aménagement de voies d'accès ? Parkings proches ? Nuisances lors de l'aménagement pour les riverains ? Déboisement/Reboisement ! Evacuation des terres et bois ! Après les JO : Accès limité à certains horaires ? Parkings à proximité !!!
47	24-sept	Elancourt	CARTE T	Prévoir un parcours avec des cabanes/observatoires pour la faune, les oiseaux
48	24-sept	Elancourt	CARTE T	Je fais partie des nombreux coureurs venant s'entraîner à la colline pour pouvoir se préparer aux courses de montagne. C'est un formidable spot pour la région mais je suis déçu de voir que le chemin en ligne droite plein ouest et les virages à côté sont supprimés alors que c'était les pentes les plus intéressantes pour travailler.
49	24-sept	Trappes	CARTE T	J'ai grandi avec cette colline. On l'appelait la colline de la Revanche. Il faudrait l'inscrire dans le patrimoine yvelinois. J'espère qu'enne ne sera pas trop défigurée à cause des jeux olympiques.
50	24-sept	Elancourt	CARTE T	"- aménager l'esplanade du haut pour pouvoir s'asseoir et profiter de la vue confortablement ; - mettre une table d'orientation ; - mettre des lunettes d'observation.
51	27-sept	Plaisir	CARTE T	Ce serait bien de ne pas bétonner, de garder les arbres et toute la biodiversité
52	27-sept	Elancourt	CARTE T	"- installation d'une chasse au trésor avec des indices autour de la faune et la flore ; - une tyrolienne ; - restaurant panoramique ; - ruches (et production/vente de miel)
53	27-sept	Elancourt	CARTE T	Pouvoir s'y promener de jour comme de nuit pour l'observation du ciel et pour toute observation particulière de phénomène astronomique. L'éclairage ne soit pas être trop intensif et qu'il y ait une zone d'observation non éclairée
54	27-sept	Trappes	CARTE T	Le caractère naturel de la colline doit rester prioritaire vis-à-vis des aménagements envisagés. Une butte sauvage avec au sommet quelques bancs et tables de picnic. Attention aux déchets des visiteurs. J'organise des randonnées où le point de vue est très apprécié
55	27-sept	Elancourt	CARTE T	J'aimerais si possible ne pas voir de commerces s'installer sur la colline. C'est à mon avis le seul moyen de lui conserver son caractère naturel le plus longtemps possible. Merci !
56	28-sept	Elancourt	CARTE T	je n'y viens plus parce que mal entretenue, sale, pas rassurante pour s'y promener seule. Garder des sentiers de promenade qui ne se percutent pas avec les pistes de VTT pour éviter les accidents avec les randonneurs/enfants ; prévoir des parkings après les jeux
57	28-sept	Trappes	CARTE T	dans la mesure du possible ne pas privilégier les engins à moteur bruyants...et dangereux pour les promeneurs à pied.
58	28-sept	Trappes	CARTE T	Le pique-nique n'est pas une bonne idée, quand on voit déjà ce qu'il se passe à la base de loisirs, encore des détritus en perspective.
59	28-sept	Elancourt	CARTE T	Ce serait top si l'on pouvait avoir une station de lavage vélo écologique (alimentation électrique par panneaux solaires, eau de récupération). Ce serait encore plus top si il y avait à proximité une station de réparation vélo et un vendeur loueur de vélo électriques (penser aux chargeurs batteries.
60	29-sept	Elancourt	CARTE T	Quelle sécurité envisagée pour les riverains pendant les JO 2024. Si un point d'eau existe des promenades en canoë pourraient être envisagées. Idem balades à poney ou cheval pour les enfants.
61	29-sept	Plaisir	CARTE T	Est-il prévu une dépollution du site ? Est-il prévu un dispositif global de sécurité limitant l'introduction de motocross ? De véhicules volés ?
62	29-sept	Elancourt	CARTE T	Une table d'orientation au sommet / pas de bétonisation
63	29-sept	Elancourt	CARTE T	Actuellement, j'y vais promener mes chiens, j'aimerais beaucoup pouvoir continuer à le faire
64	01-oct	Elancourt	CARTE T	Actuellement je ne m'y sens pas tranquille à cause de la fréquentation et des déchets qui traînent
65	01-oct	Elancourt	CARTE T	Pas de construction en dur sur la colline
66	01-oct	Elancourt	CARTE T	Idéalement y intégrer un circuit parkour pour les adeptes. Beaucoup de nos jeunes sont demandeurs aussi d'un skate park
67	02-oct	Elancourt	MAIL	<p>Par rapport à l'aménagement du haut de la colline</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous étions tous d'accord d'implanter pour l'après jeux des tables d'orientation. - La structure de 200m2 doit-elle restée ? Ne pourrait-on pas envisager une structure démontable à réimplanter pour chaque manifestation. On nous a dit 1 à 2 par an. - Dans quel matériaux sera t elle construite ? Entretien Coût Vieillessement. <p>Enjeux environnemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourrait - on avoir des équipement en pierre ou lave. Plus résistant aux intempéries et sans entretien sauf un lavage si nécessaire. Les structures en bois peuvent être abimer et permettre de faire des feux de joie. Il y avait d'ailleurs des traces ce matin. - Très beau travail de fait en amont sur la faune et la flore. Bravo. <p>Aménagement sportifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourrait-on avoir d'n côté les piétons et d'un autre les vélos pour ne pas se gêner et prévenir des accidents. <p>Parcours santé piurquoi pas, les enfants aiment bien.</p> <p>Aménagements de loisir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a une sorte de transat de photographié sur le dépliant. A proscrire pour moi. Cet équipement pourrait servir de couchage pour des SDF et favoriser le couchage nocturne. Dans les pires prévisions des agressions sexuelles. <p>Des bans, tables seraient parfaits. Ne pas oublier les poubelles à vider régulièrement, ce qui n'est pas fait assez au lac de Pissaloup.</p> <p>Pourquoi pas indiquer un numéro à joindre en cas de débordement.</p> <p>Pas d'éclairage bien sûre pour ne pas favoriser les rassemblements nocturnes et l'empreinte carbone.</p> <p>Bravo pour cette visite très intéressante. J'ai pu échanger avec différentes personnes et nous étions 3 femmes à dire que nous ne venions jamais seule à la Coline contrairement au lac de Pissaloup car nous ne nous sentions pas en sécurité. J'espère quen nous n'aurons plus ce sentiment en 2025.</p>
68	04-oct	x	SITE WEB	Après avoir effectué la visite de la colline d'Elancourt et la présentation du projet le samedi matin 2/10/2021 j'en conclus que cette réalisation sera un atout majeur pour la ville et l'Agglomérations avec toutefois un bémol concernant l'existence d'une ligne à haute tension et l'antenne relais avec les paraboles qui vont défigurer le paysage de l'aménagement de la colline
69	03-oct	x	SITE WEB	Après visite du site le 2 octobre, je suggère au moins une table d'orientation au sommet de la colline
70	29-sept	x	SITE WEB	<p>Je fais partie de ceux qui ne souhaitaient pas ces jeux sur la colline. Je me pose même la question de l'opportunité de faire encore ce type d'épreuve dans un contexte écologique contraint, dépense surabondante d'énergie, destruction d'espaces verts, de zone de culture... Économiquement indécent, d'autres postes financiers sont oubliés</p> <p>Le choix de la colline pour l'épreuve de VTT est surprenant, pour rappel cette colline n'est pas comme dit rapidement juste un tas de terre mais bien d'anciennes carrières comblées par des ordures et autres déchets recouvert par de la terre de déblais de l'édification de la ville de SQY. Mais bon l'image de la France est bien celle du coq Gaulois.....</p> <p>Dans la mesure où désormais la décision a été validée par les pouvoirs en place, je m'intéresse en mon nom et pour "les amis de la Revanche" à ce projet, dans un premier temps sous son aspect environnemental. Mais également je tiens à attirer l'attention sur le manque de réflexion quant à son accès depuis la zone sud d'Elancourt principalement dans sa phase dite d'héritage. Surtout qu'un autre équipement de loisirs verrait le jour juste de l'autre côté du CD58 à la Mare aux Saules, commune de Plaisir, intégrée à SQY.</p> <p>Par ailleurs le coté excentré de ces deux équipements qui seront à charge de SQY risquent fortement d'être que peu utilisés. Aucune étude préalable du besoin des populations n'a été réalisé.</p> <p>Je fais des propositions dans mon document en annexe.</p> <p>Je serai le 2 et le 12 présent pour en parler avec les organisateurs mais également avec tout un chacun pour rappeler aussi la véritable histoire de la colline en ma qualité d'enfant du village qui a connu sa genèse.</p>

N°	Date	Ville	Type	Texte contribution
71	05-oct	x	MAIL	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai participé ce Samedi 02 Octobre à la réunion de concertation concernant le projet d'aménagement de la colline d'Elancourt.</p> <p>Je vous remercie pour toutes les explications données, j'ai trouvé la visite intéressante et pu constater la volonté des acteurs à garder la nature au coeur du projet.</p> <p>Cependant j'ai bien compris qu'un certain nombre de sentiers pédestres allaient resté ou être créés, mais j'aimerais quand même attirer votre attention sur le fait que la colline attire aujourd'hui de nombreux coureur à pied nature dit « Trailer » qui trouvent sur ce spot une spécificité rare en région parisienne: la possibilité d'accumuler beaucoup de dénivelé en peu de km!</p> <p>On reproduit ainsi les conditions que l'on peut retrouver ensuite en montagne lors des courses.</p> <p>Par exemple, le retour sur une manifestation qui a eu lieu sur la colline: https://youtu.be/XTMNFyUX4?t=49 L'aménagement de la Colline se tourne bien évidemment vers le VTT et c'est une bonne idée de développer des pistes par difficultés et couleur mais j'ai pu observer que sur le plan envisagé des pistes, on ne trouvait que très peu de places pour les sentiers piétons à vocation sportive.</p> <p>Autrement dit il n'y a plus de pistes en frontale comme par exemple celles que l'on pouvait trouver sur la face Ouest (en violet).</p> <p>Le risque, c'est de retrouver des coureurs sur les parcours VTT, ce qui ne serait pas top niveau sécurité...</p> <p>La cohabitation doit être l'affaire de tous dans un tel projet et il serait intéressant que chaque discipline puisse y trouver sa place en toute sécurité tout en gardant cette attractivité qui fait venir un grand nombre de coureurs franciliens.</p> <p>Merci pour l'attention que vous porterez à mon message.</p> <p>Cordialement</p>
72	09-oct	x	SITE WEB	Il faudrait prévoir pour maintenant, les JO et après des emplacements de stationnement pour les véhicules à proximité de la colline.
73	06-oct	x	SITE WEB	<p>Bonjour. Etant très réservé sur la devenir de cette colline après les jeux je souhaite surtout qu'elle puisse garder son aspect agréable et sauvage avec un gros potentiel pour marcheurs, coureurs et VTTistes, mais sans tomber dans la démesure! Les zones de parking devant être limitées au strict nécessaire afin que cette espace ne soit pas "envahi" et ne deviennent une zone de non droit, avec barbecues dans tous les sens et musique à fond, sans parler d'engins à moteur qui prendrait le pas sur les VTT , Au sommet une table d'orientation paraît être indispensable.</p> <p>La montée au sommet devant toujours se mériter ; pas de parking en haut ni d'accès véhicule. (excepté service)</p>
74	04-oct	Trappes	CARTE T	Favoriser la biodiversité ; Favoriser des espaces calmes ; sans motos !! ; signalétique claire et pédagogique
75	04-oct	Elancourt	CARTE T	Hâte de voir cette colline transformée !
76	04-oct	Elancourt	CARTE T	Afin de réutiliser les parcours/tracés créés pour 2024, y installer des jeux pour découvrir la faune et la flore dans le monde dans un but pédagogique ; créer des parcours santé ; garder un des tracés en piste VTT et aménager et entretenir ce parc en lien avec France-miniature
77	04-oct	x	CARTE T	Le coût de la plaquette présentant cette concertation me semble très élevé pour l'intérêt des questions qui y sont posées. Les coûts engendrés par cet aménagement me semblent excessifs pour 2 jours de JO. Encore heureux que les habitants en profiterons après.
78	04-oct	Elancourt	CARTE T	Accès gratuit / Parking payant
79	05-oct	Elancourt	CARTE T	Pour l'instant il n'y a pas de communication pour aller sur la colline. Je croyais que l'accès était interdit. Ne pas oublier un endroit pour le décollage pour le parapente.
80	06-oct	x	CARTE T	je suis opposé à des aménagements qui supprimeraient ou réduiraient les espaces verts de la colline (bâtiments, aires de jeu, piste de skate).
81	07-oct	Elancourt	CARTE T	Il nous semble plus qu'important de préserver la nature et la biodiversité de cette colline qui est un abri fantastique à la faune et la flore en ce milieu urbain
82	07-oct	x	CARTE T	Avoir un espace nature à côté de chez soi, c'est chouette. Un bel espace d'évasion. Merci ! Un peu d'aménagement mais pas trop.
83	08-oct	Trappes	CARTE T	le parc doit être accessible aux handicapés et surtout aux fauteuils roulants (les allées principales)
84	17-oct	x	WEB	<p>- J'espère que l'intégration des "espaces récréatifs" seront intégrés de manière discrète dans le paysage de manière à ne pas altérer l'aspect sauvage de la zone</p> <p>- Le nombre de pistes et de chemins de promenade me semble conséquent. L'agglomération aura-t-elle le moyen d'entretenir tous ces sentiers ? Il ne faut pas que cela engendre des coûts déraisonnables par rapport au nombre d'utilisateurs</p> <p>- Il est important de prévoir une zone de stationnement pour permettre l'accessibilité de l'infrastructure aux personnes n'habitant pas à proximité, sans que cela vienne trop empiéter sur les espaces naturels (rien ne figure sur le plan actuel). De manière à sécuriser les pistes, il faut faire en sorte de rendre impossible l'accès des 2 roues motorisés.</p>
85	15-oct	x	WEB	<p>Bonjour, D'un point de vue visibilité, image de marque, je trouve que c'est une bonne idée qu'Elancourt participe à ses jeux olympiques, et, qui dit jeux olympiques, dit travaux, en respectant bien-sûr l'environnement et l'impact écologique. Donc, il serait intéressant de profiter des travaux pour aménager un petit espace sportif familles-enfants afin de rester dans le contexte du sport. Aussi, est-il possible de rajouter un terrain de cross pour vélo, pour marquer le coup des jeux olympiques.</p> <p>En tout cas merci pour cette initiative!</p>
86	12-oct	x	Mail	<p>Bonjour,</p> <p>Les projets de construction de bâtiments au sommet de la colline ont-ils été abandonnés?</p> <p>Ils ne figurent pas dans la fiche technique du projet.</p> <p>Merci</p>
87	18-oct	x	WEB	Envisager la création d'une association, comité, autres, qui regrouperait l'ensemble des intervenants (clubs vtt, clubs course à pieds, associations pour la bio diversité, riverains, institutionnels...) pour assurer la parfaite utilisation du site, la promotion des activités, le dialogue avec les utilisateurs, avec les services techniques de SQY.
88	18-oct	x	Mail	<p>Lors de la réunion de concertation du 12 octobre, le point sur le PLUi et son impact possible à terme a été que très légèrement évoqué.</p> <p>L'objectif de la concertation est essentiellement la modification du plan de zonage sur la colline.</p> <p>En résumé ma proposition,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les zones NeEI01 et 02 voient leur hauteur possible de construction ramenée à 3m (équipements divers, tables d'orientation, panneaux d'information...) • Création d'une zone NeEI03 au pied de la colline, coté nord, pour la mise en place des locaux pérennes en phase d'héritage. <p>Voir le document en PJ avec la proposition de modification du zonage et règlement</p> <p>Je pose la question, il apparaît curieux de pouvoir bouger et modifier une zone décrite au PLUi et ne pas pouvoir agir sur le règlement, voire ajouter une nouvelle zone.</p>
89	12-oct	x	WEB	<p>Nous avions en 2019 pour la zone NeEL02 une surface de plancher de 200m2. Dans la version publiée actuellement, il s'agit désormais de 200m2 d'emprise au sol suivant le PLUi 2020.</p> <p>Ce qui fait pour une hauteur possible de 13m, la capacité de réaliser de l'ordre de 4 étages, soit finalement une surface de plancher de 800m2..</p> <p>Et maintenant dans le cadre JO 2024 la zone NeEL01 voit sa surface largement modifiée, afin de rendre possible le projet dans sa description proposée.</p> <p>Les questions qui se posent pour les deux zones, la hauteur de 13m ne semble pas utile pour les objectifs énoncés, il serait souhaitable de prendre la valeur possible d'un étage de construction soit de l'ordre de 3m.</p> <p>Pour la zone NeEI02, il est souhaitable de supposer une hauteur correspondante à des tables d'orientation soit 1.2m et surtout de corriger en surface de plancher et pas de projection.</p> <p>Maintenant si au pied de la colline en zone nord, pour des raisons d'exploitation ultérieure en phase d'héritage, il peut être effectivement nécessaire de prévoir la possibilité de construction. Dans ce cas précis il serait alors bien de prévoir une zone NeEI03 avec les caractéristiques de hauteur 13m et ce pour une surface de plancher idoine.</p>

N°	Date	Ville	Type	Texte contribution
90	11-oct	x	CARTE T	Actuellement, l'accès à la colline souffre d'un défaut de signalisation. Je n'y suis jamais allé car je ne sais pas comment y accéder
91	11-oct	Elancourt	CARTE T	A l'instar du lac Malta en banlieue de Poznan (Pologne), l'endroit est idéal pour y installer une luge sur rail (longueur mini 1 km) et une piste de ski artificielle (sans neige ni dôme). Je vous conseille d'y rendre une visite pour vous en inspirer. Merci
92	13-oct	Elancourt	CARTE T	Du haut du village nous avons une belle vue sur la revanche, mais il est difficile de s'y rendre à pied ou en vélo (surtout en famille)
93	13-oct	x	CARTE T	Créer des espaces pour cultiver les liens intergénérationnels : tables d'échec, espaces yoga dans une nature paysagée, parcours seniors, aire de jeux enfants, parcours fitness, ...
94	15-oct	Elancourt	CARTE T	Propreté et meilleur aménagement du côté du chemin de la julienne
95	18-oct	Elancourt	CARTE T	Garder les sentiers sauvages pour le trail sur la montée de la colline et dans le bois sur le bas de cet espace nature, ne pas le transformer en parc d'attraction goudronné
96	19-oct	Plaisir	CARTE T	Ce site est très beau et agréable. Mais l'entrée est très moche, dommage ! A retravailler. Il faut aussi veiller à ce que ce projet permette aussi bien aux sportifs qu'aux familles/enfants/handicapés d'en profiter. Cela doit rester un bien commun.
97	19-oct	Elancourt	CARTE T	Table d'orientation sur petit mirador bois au sommet serait très instructif étant donné la vue sur la région
98	19-oct	Elancourt	CARTE T	Ce serait utile de prévoir au sommet de la colline une table d'orientation pour se repérer des explications sur les différents sites ; appareils de musculation fitness extérieur pour travailler plus intensément que les appareils installés sur le mail de l'Europe ; panneaux explicatifs de la flore et la faune locale
99	02-oct	x	CARNET	Attentes : Parcours de course d'orientation fixe, parcours pédagogique sur les différentes espèces végétales => Pour attirer les écoles, collèges, clubs sportifs ; Points appréciés : Ouverture d'une nouvelle pratique sur le quartier, le département ; Préoccupations : aménagement et cohabitation des différentes pratiques
100	20-oct	x	WEB	<p>Pour un aménagement de la colline et un héritage olympique utiles il faut impérativement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un maillage cycliste et piéton sur tout le territoire environnant de la colline (Trappes, Elancourt, Plaisir) desservant facilement le site de la colline et des accès clairs. Pour permettre à tout le monde de s'y rendre sans problème. - Un traitement (nettoyage) sérieux des déchets en surface pour un terrain propre. - Une prise en compte des déchets et pollutions en sous-sol et profondeur. Risques réels, conséquences sur l'environnement sur le court et long terme ainsi que sur la manière dont il faut mener les travaux. Il faut éviter tout incident voir drame. - Assumer l'histoire de la colline et son lieu dit (carrières, déchèteries, casse automobile...) pour mieux comprendre pourquoi cette colline existe et la valoriser au mieux. Pourquoi pas de la signalétique sur le site. - Prendre en compte les usages des promeneurs : tables d'orientation au sommet, zones de refuge avant le sommet pour se poser à l'abri du vent, pas de matériel en bois sur le sommet car risques d'incendie avec les feux de camp allumés par des promeneurs et prendre des dispositions contre l'utilisation des motos-cross.
101	20-oct	x	WEB	<p>FNE 78 a été sollicité par l'équipe de Solideo sur l'aménagement de la colline d'Elancourt en vue des épreuves VTT des JO 2024; après avoir pris connaissance du dossier et participé aux réunions en visions conférences, à la visite du site et aux ateliers; nous formulons a priori un avis plutôt favorable et faisons les observations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -FNE 78 reconnaît le souci de Solidéo d'information et de concertation avec les élus, les riverains et les associations locales -Nous apprécions la volonté d'aménagement du site dans une optique pérenne au service de la population dans toute sa diversité; on ne peut qu'être d'accord avec un projet qui vise à valoriser le site, conforter le secteur comme une "terre de vélo", encourageant ainsi les pratiques sportive et les mobilités douces -Nous prenons en compte les engagements sur le plan environnemental (protection et valorisation de la faune, la flore, les zones humides, compensation et replantation si défrichement, gestion des débris de chantier sur le plan social et économique (emplois, appel à entreprises locales) la définition d'un calendrier de travaux <p>Néanmoins comme les riverains qui se sont exprimés lors des visites et des ateliers nous soulevons les questions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> -des incertitudes persistent sur les modalités d'accès lors des épreuves et après, le site étant encore insuffisamment desservi par des pistes cyclables sécurisées. -quelle est la cohérence de les aménagements pérennes envisagés avec les sites proche de la base de loisirs et le projet de parc urbain dans le quartier de la "mare aux saules" de Plaisir -qui prendra en charge à l'issue des JO l'entretien des installations, leur sécurisation ? <p>Nous souhaitons par ailleurs vivement que l'impact de ce chantier qui va durer plusieurs mois sinon années soit réduit au minimum en terme de circulation de camions, bruits d'engins, poussière, fermeture du site aux promeneurs et que la concertation soit affinée avec les riverains</p> <p>Enfin nous espérons que les suggestions apportées lors des ateliers sur les aménagements de loisirs (matériaux durables, emplacement), les éclairages, l'information et la sécurité pour tous les usagers, l'entretien régulier soient bien prises en compte ainsi que leur financement .</p> <p>FNE 78 restera donc vigilante sur la mise en œuvre de ce chantier</p>

N°	Date	Ville	Type	Texte contribution
102	20-oct	x	WEB	<p>Nous venons vers vous suite aux futurs aménagements de la colline d'Elancourt après les Jeux Olympiques en tant que riverains de la Résidence des hautes de la Muette. L'aménagement d'une prairie serait envisagée à proximité de nos habitations après la fin des JO.</p> <p>Serait-il envisageable de privilégier plutôt des arbres ou des arbustes (comme déjà proposer lors de l'atelier du 12 octobre dernier), au lieu d'une prairie, afin de préserver la tranquillité des riverains qui subissent déjà quotidiennement les nuisances d'un terrain multisports ?</p> <p>En effet, aménager une prairie à cet endroit risquerait de devenir un endroit propice aux divers jeux de ballons avec toutes les nuisances que cela entraînent (bruits de ballons, cris, hurlements des joueurs, musique...), voir même des « emplacements sauvages » pour des barbecues (avec bruits et musique,...)</p> <p>Nous vous parlons en connaissance de cause étant donné que nous subissons déjà depuis de longues années les nuisances du terrain d'évolution multisports de la Mare aux Saules situé juste à proximité directe de nos habitations (et ce malgré des alertes à la Mairie de Plaisir).</p> <p>Aménager une prairie risquerait ainsi d'amplifier les nuisances existantes.</p> <p>Nous vous remercions de votre retour et de bien vouloir tenir compte de ce point-là.</p>
103	20-oct	x	WEB	<p>De façon générale, la concertation menée a été appréciée mais j'apporte quelques remarques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- La concertation semble organisée pour valider les modifications du PLUI sans que le projet olympique en soit la raison puisque des autorisations temporaires sont suffisantes 2- L'ensemble des habitants n'a pas reçu les informations de la concertation 3- Les données relatives aux études de pollution n'ont pas été communiquées alors qu'il s'agit d'un point majeur dans ce projet. SQY et la ville d'Elancourt maintiennent secret ces informations, quelle en est la raison ? <p>PLUI : Le projet de modification du PLUI précise que la zone du sommet va être déplacée et surtout agrandie. Pourtant aucune explication n'est donnée pour l'agrandissement de cette zone et cela reste peu compréhensible.</p> <p>De plus, une grande partie de la colline va être déclassée de zone naturelle en zone sports et loisirs. Pourtant, les installations pour les JO pourraient être autorisées de façon temporaire sans déclassement. Ainsi, cette modification n'a pour objectif que la phase héritage. Or les ambitions affichées sont de bien conserver la biodiversité et de préserver la nature. Ce déclassement reste flou et dépend de texte juridique sur les zones sports et loisirs et vu l'historique des projets envisagés, il me semble préférable de spécifier clairement dans le PLUI quels types d'installations seront réalisées dans cette zone, j'imagine qu'il s'agit de panneaux, bancs ...</p> <p>Enfin, la hauteur des constructions n'a aucune justification en phase d'héritage, un projet de protection viserait donc à limiter cette hauteur.</p> <p>Vous comprendrez qu'en l'état actuel, rien ne nous assure que des installations électriques, des installations en béton soient réalisées</p> <p>Hors projet : Le projet présenté exclut de nombreux points</p> <ul style="list-style-type: none"> - Circulation : les accès au site ne sont pas modifiés, notamment la RD58 entre le village d'Elancourt et le quartier de la clef St Pierre, route dangereuse et sans accès doux. Cette absence est préjudiciable - Stationnement : Une petite zone de stationnement est prévu, cependant lors des JO, elle sera insuffisante. Des zones de stationnement temporaires sont-elles envisageables ? des contrôles d'accès seront-ils mis en place ? des contrôles routiers anti-stationnement seront-ils réalisés ? - Antenne relais téléphonique : Actuellement une grande antenne est en place mais aucun élément ne présente une adaptation de cette antenne afin qu'elle s'intègre au paysage naturel. De plus, la ville présente de grandes antennes relais, n'est-ce pas une opportunité de 'soulager' les quartiers résidentiels de ces antennes ? <p>Héritage : Pour ma part, certains points me semblent importants afin de concevoir le projet d'héritage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des parcours runner, type entraînement, afin que la colline soit un terrain d'entraînement pour les cyclistes et les runner de haut niveau - Mettre en place une signalétique simple et nombreuse afin de permettre à tous de s'y retrouver (enfants, sportifs, famille) - Exclure tout aménagement électrique, d'eau potable, d'eaux usées et de bâtiments sur l'ensemble de la colline hors parking - Exclure tout éclairage, vidéosurveillance de la colline hors parking et points d'entrées - S'accorder avec le projet de la ville de Plaisir, afin que les équipements soient complémentaires et ne fassent pas doublon - Définir dès maintenant la politique et le budget d'entretien sur les 30 prochaines années afin d'éviter l'abandon de ce site
104	20-oct	x	CARTE T	Prévoir des parkings ++, que les visiteurs n'envahissent pas les résidences alentours
105	21-oct	Trappes	CARTE T	Notre club Les Crécerelles a historiquement son site de vol sur la colline. Cela serait bien que ça redevienne utilisable pour les parapentes et que l'on ait un terrain d'atterrissage
106	21-oct	Elancourt	CARTE T	Accès gratuit ; activités pour les enfants ; tables pour le pique-nique ; baliser les chemins pour la randonnée ; sécuriser la route qui descend à Elancourt village car très dangereuse et vitesse excessive qui nous font peur
107	21-oct	Elancourt	CARTE T	Nous aimerions que les zones de forêt "sauvage" soient préservées en l'état au maximum, sans aménagement d'aucune sorte
108	21-oct	Elancourt	CARTE T	Préserver l'aspect sauvage du site. Si construction : éviter le béton ou autres et privilégier des constructions en bois. Une table d'orientation en petite construction à vocation touristique pour admirer le panorama à 180° exceptionnel
109	25-oct	Elancourt	CARTE T	J'aimerais y trouver une cafétéria, un musée des jeux olympiques ou un musée de l'Île de France, avec une visite associée au parc France miniature.
110	25-oct	Trappes	CARTE T	Rendre l'accès impossible aux motos
111	04-oct	x	WEB	<p>La colline doit rester accessible gratuitement à tout le monde.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les accès doivent être facilités pour les visiteurs. Aujourd'hui le chemin de la rue Monnet est mal entretenu et bordé par une entreprise gardée par des chiens très agressifs. - Ne transformons pas la colline en camp retranché pour empêcher les véhicules motorisés. Il existe des solutions pas trop laides et peu contraignantes pour les visiteurs. - Les installations nécessaires aux jeux sont démontables ; pourquoi modifier les plans d'aménagement (plui) ? Demain est-ce que cette modification permettra de construire un bâtiment dans cette réserve naturelle ? - Qui sera chargé de l'entretien des installations ?
112	24-sept	x	WEB	<p>Eviter les croisements entre les sentiers de randonnée/promenade et les pistes de VTT pour éviter les accidents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des parkings en nombre suffisant pour que les parkings privés du voisinage ne soient pas envahis, y compris après les jeux
113	22-sept	x	WEB	L'idée serait d'aménager (en restant dans le même contexte) un skate Park pour la pratique du skate et de la trottinette et pourquoi pas d'avoir un parc de jeu pour les plus de 7 ans comme ce qu'il y a au quartier des coudrays et réaux. Aussi, avoir des zones de pique-nique / barbecue avec bancs, tables à l'abri du soleil et de la pluie.

Résultats du questionnaire présent sur la carte T et le guide de la visite

N°	Date	Ville	Type	aujourd'hui sur le site de la Colline				pouvoir pratiquer, à terme, sur la				Autre, précisez
				Du vélo	De la course	Des promenades	Je n'y viens pas	Se promener, pique-niquer	Découvrir la faune et la flore	Courir/faire du vélo	Autre, préciser	
1	16-sept	Trappes	CARTE T			1		1	1			
2	16-sept	Trappes	CARTE T			1		1	1	1		
3	16-sept	Elancourt	CARTE T				1	1				
4	16-sept	Plaisir	CARTE T			1				1	1	Handbike
5	16-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			
6	16-sept	Plaisir	CARTE T	1		1		1		1	1	Observer les environs
7	16-sept	Plaisir	CARTE T			1		1	1	1	1	Astronomie
8	16-sept	Elancourt	CARTE T	1	1	1						
9	16-sept	Elancourt	CARTE T	1		1		1	1	1		
10	16-sept	Elancourt	CARTE T			1			1			
11	17-sept	Trappes	CARTE T				1	1	1			
12	17-sept	X	CARTE T				1			1		
13	17-sept	Elancourt	CARTE T				1	1	1			1 Observations
14	17-sept	Trappes	CARTE T			1			1			
15	17-sept	Elancourt	CARTE T	1	1	1		1	1	1	1	sentiers de randonnée
16	17-sept	Elancourt	CARTE T	1	1	1		1	1	1	1	parcours santé, liaison avec le parc de loisir de St Quentin et Jouars Pot-chartrin pour VTT
17	17-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			
18	17-sept	Elancourt	CARTE T				1	1	1	1		
19	17-sept	Plaisir	CARTE T	1	1	1		1	1	1		
20	17-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			1 Astronomie
21	17-sept	X	CARTE T				1					
22	17-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1	1		
23	20-sept	Elancourt	CARTE T				1	1		1		
24	20-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			
25	20-sept	Elancourt	CARTE T				1					1 Luge d'été, tyrolienne
26	20-sept	Trappes	CARTE T				1	1	1	1		

N°	Date	Ville	Type	aujourd'hui sur le site de la Colline				pouvoir pratiquer, à terme, sur la				Autre, précisez	
				Du vélo	De la course	Des promenades	Je n'y viens pas	Se promener, pique-niquer	Découvrir la faune et la flore	Courir/faire du vélo	Autre, préciser		
27	20-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1	1		1	Jeux sportifs (ex : tyronniennes, araignée, escalade)
28	20-sept	Elancourt	CARTE T		1	1		1		1		1	Drone
29	20-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			1	Point de rencontre avec des personnes autour d'un café
30	21-sept	Elancourt	CARTE T	1		1		1	1				
31	21-sept	Elancourt	CARTE T		1	1		1		1			
32	21-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1				
33	21-sept	Elancourt	CARTE T				1	1			1		
34	21-sept	Maurepas	CARTE T			1		1				1	penser, réfléchir, contempler
35	21-sept	Elancourt	CARTE T				1	1	1				
36	21-sept	Plaisir	CARTE T		1	1		1			1		
37	21-sept	x	CARTE T			1				1			
38	21-sept	Trappes	CARTE T			1		1	1				
39	21-sept	Elancourt	CARTE T	1				1			1		
40	22-sept	Elancourt	CARTE T			1		1					
41	22-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			1	du cerf volant par temps de vent
42	22-sept	Elancourt	CARTE T		1	1		1			1		
43	22-sept	Elancourt	CARTE T			1							
44	22-sept	Trappes	CARTE T			1		1	1				
45	22-sept	plaisir	CARTE T	1		1		1			1		
46	22-sept	Plaisir	CARTE T			1		1					
47	22-sept	Elancourt	CARTE T	1		1		1	1		1		
48	22-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1				
49	22-sept	Trappes	CARTE T				1		1				
50	22-sept	Elancourt	CARTE T				1				1		
51	22-sept	Plaisir	CARTE T				1	1	1				
52	22-sept	Elancourt	CARTE T	1		1		1			1		
53	22-sept	Plaisir	CARTE T		1	1		1	1		1	1	Parcours agility pour chiens
54	22-sept	Plaisir	CARTE T			1		1	1		1		
55	22-sept	x	CARTE T				1	1					

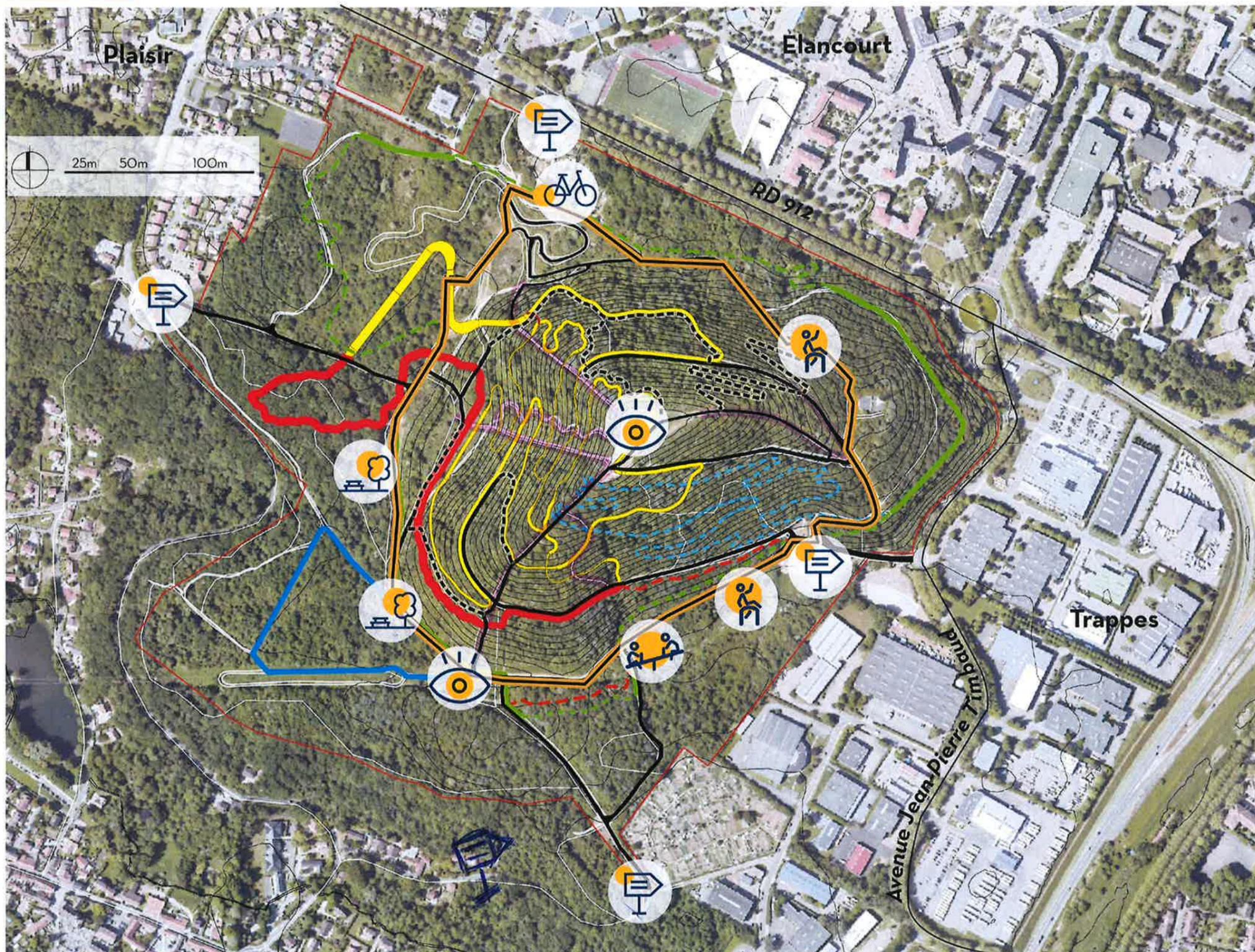
N°	Date	Ville	Type	aujourd'hui sur le site de la Colline				pouvoir pratiquer, à terme, sur la				Autre, précisez
				Du vélo	De la course	Des promenades	Je n'y viens pas	Se promener, pique-niquer	Découvrir la faune et la flore	Courir/faire du vélo	Autre, précisez	
56	22-sept	Elancourt	CARTE T	1		1				1		
57	22-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			
58	22-sept	Elancourt	CARTE T	1	1	1		1	1	1		
59	22-sept	Elancourt	CARTE T	1		1				1	1	Parapente
60	22-sept	x	CARTE T			1		1	1			
61	23-sept	Elancourt	CARTE T			1	1	1	1		1	Apiculture ; Activité jardinage pour les enfants
62	23-sept	Elancourt	CARTE T				1	1	1	1		
63	23-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1		1	Randonnées
64	23-sept	Trappes	CARTE T			1		1	1			
65	23-sept	Elancourt	CARTE T		1	1		1		1		
66	23-sept	Elancourt	CARTE T	1	1			1		1		
67	24-sept	Elancourt	CARTE T	1	1	1		1		1		
68	24-sept	Elancourt	CARTE T			1						1 Skate + trotinette avec un skateparc ouvert et fermé
69	24-sept	Trappes	CARTE T			1		1	1			
70	24-sept	Trappes	CARTE T			1		1	1			
71	24-sept	Plaisir	CARTE T		1	1		1	1			
72	24-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			
73	24-sept	Elancourt	CARTE T	1	1	1		1		1		
74	24-sept	Trappes	CARTE T		1	1		1		1		
75	24-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			
76	27-sept	Plaisir	CARTE T			1		1	1			
77	27-sept	Elancourt	CARTE T	1		1				1		
78	27-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1	1		
79	27-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			
80	27-sept	x	CARTE T	1		1		1	1	1	1	Evènements : feux d'artifice, ateliers sports pour découvrir de nouveaux sports téléscope pour visionner les alentours.
81	27-sept	Trappes	CARTE T			1		1	1			
82	27-sept	Elancourt	CARTE T			1			1			
83	28-sept	Elancourt	CARTE T				1	1	1			

N°	Date	Ville	Type	aujourd'hui sur le site de la Colline				pouvoir pratiquer, à terme, sur la				
				Du vélo	De la course	Des promenades	Je n'y viens pas	Se promener, pique-niquer	Découvrir la faune et la flore	Courir/faire du vélo	Autre, préciser	Autre, précisez
84	28-sept	Elancourt	CARTE T	1	1	1			1	1		
85	28-sept	trappes	CARTE T			1		1	1			
86	28-sept	Trappes	CARTE T		1	1		1	1			
87	28-sept	x	CARTE T		1	1		1	1	1		
88	28-sept	Elancourt	CARTE T	1		1		1	1	1	1	Faire du drone
89	29-sept	Elancourt	CARTE T				1	1	1	1	1	1 Yoga, tai chi, parcours santé, lecture
90	29-sept	plaisir	CARTE T		1			1	1	1		
91	29-sept	Elancourt	CARTE T	1	1	1		1		1		
92	29-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1	1		
93	29-sept	Elancourt	CARTE T	1	1					1		
94	29-sept	Elancourt	CARTE T			1		1	1			
95	01-oct	Elancourt	CARTE T			1		1	1	1		
96	01-oct	Elancourt	CARTE T		1	1		1				
97	01-oct	Elancourt	CARTE T	1		1			1	1	1	1 parkour, skatepark
98	01-oct	Elancourt	CARTE T	1		1		1	1	0	1	1 espaces enfants
99	01-oct	Elancourt	CARTE T			1		1			1	1 espaces enfants
100	04-oct	Trappes	CARTE T				1	1	1			
101	04-oct	Elancourt	CARTE T				1	1		1		
102	04-oct	Trappes	CARTE T				1	1	1			
103	04-oct	Elancourt	CARTE T	1		1		1	1			
104	04-oct	x	CARTE T				1	1	1	1	1	1 lieu d'évènement en effectif moyen (concert, conférence...)
105	04-oct	Elancourt	CARTE T	1		1		1	1	1		
106	05-oct	Elancourt	CARTE T			1		1	1			
107	05-oct	Elancourt	CARTE T				1				1	1 Parapente
108	06-oct	x	CARTE T		1	1		1	1	1		
109	06-oct	Trappes	CARTE T			1		1	1			
110	07-oct	Elancourt	CARTE T			1			1			
111	07-oct	x	CARTE T	1	1	1				1		
112	07-oct	x	CARTE T			1		1				
113	08-oct	Trappes	CARTE T				1	1	1			
114	08-oct	x	CARTE T			1		1				

N°	Date	Ville	Type	aujourd'hui sur le site de la Colline				pouvoir pratiquer, à terme, sur la				Autre, précisez	
				Du vélo	De la course	Des promenades	Je n'y viens pas	Se promener, pique-niquer	Découvrir la faune et la flore	Courir/faire du vélo	Autre, préciser		
115	08-oct	Elancourt	CARTE T				1	1					
116	08-oct	Elancourt	CARTE T			1		1	1				
117	11-oct	Elancourt	CARTE T				1					1	Voir remarque
118	11-oct	x	CARTE T				1	1	1				
119	13-oct	x	CARTE T	1				1	1	1		1	skatepark
120	13-oct	Elancourt	CARTE T			1		1	1				
121	13-oct	Elancourt	CARTE T			1			1			1	Marcher tout simplement
122	13-oct	Elancourt	CARTE T	1				1	1	1			
123	15-oct	Elancourt	CARTE T			1		1	1				
124	18-oct	Elancourt	CARTE T	1	1		1				1		
125	19-oct	Plaisir	CARTE T		1	1		1	1	1			
126	19-oct	Elancourt	CARTE T	1	1	1		1	1	1			
127	19-oct	Elancourt	CARTE T	1	1	1		1	1	1			
128	02-oct	x	CARNET			1		1	1	1		1	Course d'orientation
129	20-oct	x	CARTE T			1		1	1				
130	21-oct	Trappes	CARTE T		1				1			1	Parapente
131	21-oct	Elancourt	CARTE T			1		1	1	1			
132	21-oct	Elancourt	CARTE T			1		1	1				
133	21-oct	Elancourt	CARTE T			1		1	1				
134	25-oct	Elancourt	CARTE T			1		1	1				
135	25-oct	Trappes	CARTE T	1	1	1		1	1	1			
136	25-oct	Elancourt	CARTE T			1		1		1			
TOTAL				34	31	102	28	110	92	63	31		

Aménagements et usages projetés

Table 1



Parc sportif et paysager

Se promener, flâner

 Boucle basse

Se cultiver, découvrir, valoriser le paysage :

 Accès

 Points de vue

Faire du sport

 Aménagements VTT

 Parcours sportif

 Jouer

 Se détendre

Flux piéton phase JO - Héritage

 Chemins existants

 Chemins neufs

 Sentier existant

Piste VTT héritage

 Tracé très facile existant

 Tracé très facile neuf

 Tracé Facile existant

 Tracé Facile neuf

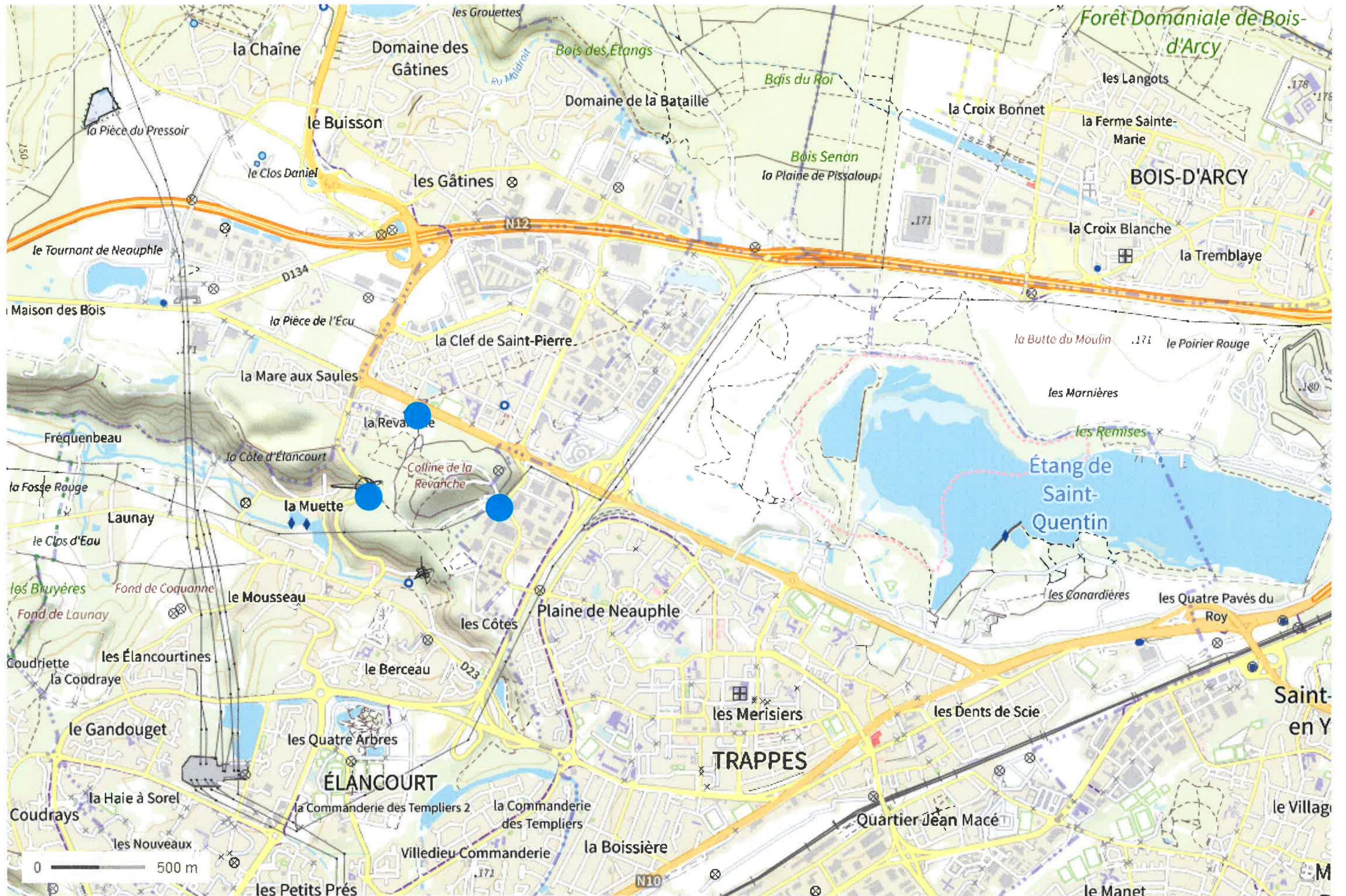
 Tracé Moyen (piste JO)

 Tracé Moyen neuf

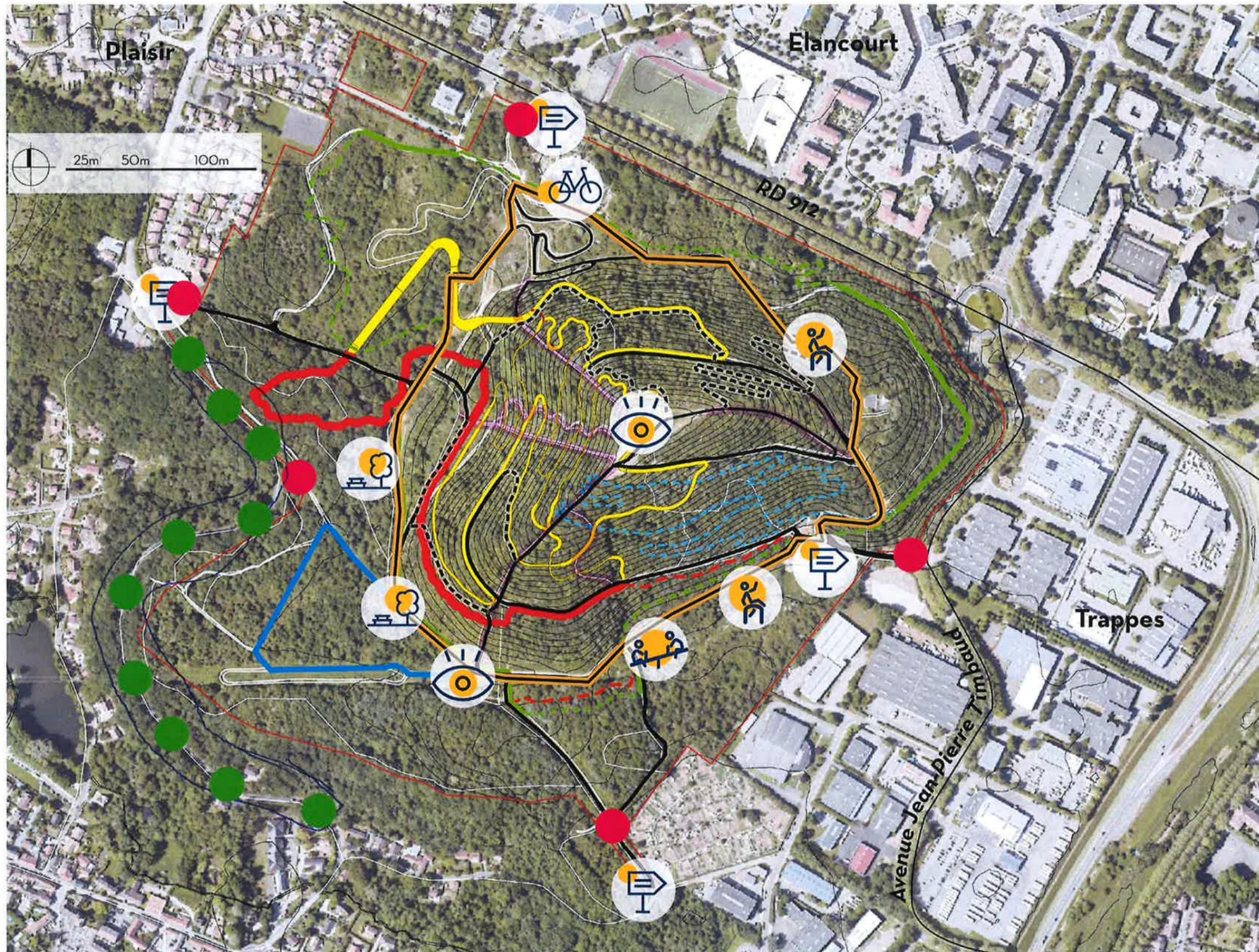
 Piste VTT JO

 Piste existante supprimée VTT

Table 2



Aménagements et usages projetés *Table 2*



Parc sportif et paysager

Se promener, flâner

 Boucle basse

Se cultiver, découvrir, valoriser le paysage :

 Accès

 Points de vue

Faire du sport

 Aménagements VTT

 Parcours sportif

 Jouer

 Se détendre

Flux piéton phase JO - Héritage

 Chemins existants

 Chemins neufs

 Sentier existant

Piste VTT héritage

 Tracé très facile existant

 Tracé très facile neuf

 Tracé Facile existant

 Tracé Facile neuf

 Tracé Moyen (piste JO)

 Tracé Moyen neuf

 Piste VTT JO

 Piste existante supprimée VTT

Mes interrogations sur le document ; la Concertation autour de l'aménagement de la colline d'Élancourt (Paris 2024)

<https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/fr/actualites/concertation-autour-de-l-amenagement-de-la-colline-d-elancourt-paris-2024-25093>

En gras dans les parties de votre texte mes interrogations et commentaires

Votre texte en noir....

Développer une accessibilité universelle

Avant de parler d'accessibilité depuis le pied de la colline, il est important de voir comment s'y rendre dans la phase d'héritage. Je vous renvoie en particulier au texte fourni (voir le lien dropbox).

Résumé ; Il n'existe pas de piste cyclable, depuis Elancourt Route du Mesnil (D58) carrefour de Laubach jusqu'à celui D58 D192 (Mare Aux saules, Hauts de la Muette,.

Les trottoirs sur la route du Mesnil sont discontinus voire inexistant pour arriver au pied de la colline.

Le plan de circulation pour la ville est inconnu.

Dans la mesure où le choix est fait de ne pas prévoir de parkings, comment en phase d'héritage les utilisateurs feront pour se rendre sur le lieu, compter seulement sur les transports en commun n'est pas forcément suffisant, même si on considère que le vélo peut être un autre moyen de locomotion à favoriser.

Si la cible est une accessibilité universelle, le paramètre déficience de mobilité, âge, handicap... doit être un impératif à prendre en compte et nous ramène au questionnement précédent. .

<http://www.dropbox.com/sh/464ymtbshbyl7jm/AADOMziEHM7CP7a7Zpi9gDSKa?dl=0>

Si de grands principes ont été retenus en vue de la concertation, leurs contours doivent désormais faire l'objet d'une vraie discussion en cohérence avec **l'histoire de la colline**. Il s'agit de créer des espaces de détente et de promenade pour les familles, de renforcer la pratique de la course à pied, de développer une offre de VTT complète et adaptée à tous, de conserver la piste olympique au rayonnement sportif international, de préserver et d'enrichir l'environnement naturel actuel de la colline et enfin de conforter les accès et développer l'accessibilité universelle tout en renforçant la sécurité du site.

Je souhaite que l'histoire de la colline ne soit pas résumée comme cela a été fait lors de cette pseudo concertation information en distancié du 7 juillet.

La colline n'est pas simplement une ancienne carrière, mais plutôt plusieurs anciennes carrières comblées par des déchets de toutes natures en particulier des ordures ménagères à partir de 1945 et ce pour une trentaine de communes, jusque dans les années 1970. Elle servira également de décharge et abritera une casse automobile.

Pour de plus amples détails suivez le lien suivant sur le site Yvelines-environnement

<https://www.yvelines-environnement.org/la-colline-de-la-revanche/>

1975



Mes interrogations sur le document

Participez à la concertation publique sur l'aménagement de la Colline d'Élancourt !

https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/sites/default/files/2021-09/ELAN_plaquette_concertation-WEB.pdf

TERRE D'EXCELLENCE DE CYCLISME

L'aménagement de la Colline d'Élancourt pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2024 doit renforcer la pratique du VTT sur celle-ci. Elle confirmera l'identité « vallée vélo » de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, et de « terre d'excellence cycliste » de cette intercommunalité et du Département des Yvelines, plaçant Élancourt au cœur d'un réseau de plus de 400 km de pistes cyclables. L'attractivité auprès des amateurs de la « petite reine » sera ainsi renforcée.

Dans ces 400km de pistes cyclables, il n'existe pas un seul km pour accéder au pied de la colline depuis Elancourt centre village, Maurepas....(Je vous renvoie de nouveau à ma réflexion sur l'accès vélo et piéton, au-dessus),

des accès facilités à la Colline pour respecter les principes d'accessibilité universelle quel que soit l'âge ou le handicap des visiteurs

Même réflexion

Des pistes de VTT pour tous les niveaux
et des parcours de promenade conviviaux

Pourquoi dans la plaquette de représentation des différents tracés sont portés en noir les chemins existants et les sentiers existants semblent ne pas figurer dans les itinéraires de promenade.

2020-2025 :

études, concertation et travaux

UNE ATTENTION PORTÉE SUR L'ORGANISATION DES TRAVAUX :

Les habitants du territoire, les riverains de la Colline ainsi que les usagers seront informés régulièrement de l'avancement des travaux.

Comment vous définissez l'habitant du territoire, un rayon de 5km autour... ??? Comment répertorier tous les usagers intéressés. ???

Affichage voie de presse....

L'aménagement de la Colline d'Élancourt nécessite la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dans le PLUi une zone constructible est prévue au sommet de la colline. Cette possibilité laisse toujours planer un risque de construction incompatible avec les objectifs environnementaux Mais également représente un risque de dépense énergétique considérable pour assurer la viabilisation du lieu, route, tout à l'égout, alimentation en eau, alimentation en énergie.... Mais aussi constituerai une privatisation de l'espace sommitale ; inacceptable.

Il est opportun de remettre en question cette zone.

L'espace colline doit rester une zone totalement verte et toujours s'inscrire dans la trame verte définie au PLUi.

Propositions :

- *Faire appliquer au mieux le code de la route sur la partie route du Mesnil qui mène au nord de la ville donc à la colline afin d'assurer une sécurité effective de l'utilisateur.*
- *Réfléchir au plus vite à un plan de circulation orienté piétons et cycliste.*
- *Remettre en service les différents chemins et sentes qui maille le tissu environnant de la colline, voir le village. Une jonction avec d'autres communes limitrophes est envisageable... Maurepas, Plaisir, Jouars.*
- *Envisager des tables d'orientations réparties au sommet.*
- *Une signalétique historique avec la vie des carriers, ainsi qu'une de type floristique et faunistique.*
- *Prévoir des zones refuges pour les promeneurs, je rappelle que les vents sur la colline peuvent être très forts. Il suffit de descendre de quelques mètres pour se trouver à l'abri.*
- *Ne jamais utiliser le bois pour des équipements au sommet, des feux sont allumés par des personnes inconséquentes (du déjà vu)*
- *Prévoir des mécanismes pour que la colline ne se transforme pas en zone de moto-cross (du déjà vu aussi).*
- *Ce que nous avons proposé depuis des années*

La circulation douce amène le promeneur, le cycliste à parcourir SQY avec comme point de repère le sommet de L'Île de France.

L'ensemble des sentes cadastrées sur la commune d'Elancourt peut représenter une base de départ à ce maillage que nous souhaitons voir se développer sur l'ensemble des 12 communes de SQY.

Ces différents cheminements constitueraient une source inépuisable de parcours familiaux et sportifs sur l'ensemble du vaste territoire des 12 communes de l'agglomération de SQY.



Lors de notre dernière exposition nous avons montré le rôle essentiel de ces cheminements du temps passé.

Le Chemin aux Bœufs nous a permis de voir comment au 19ème et jusqu'au milieu du 20ème siècle, les animaux de boucherie étaient acheminés depuis Le Limousin jusqu'à Poissy avant leur dernière étape; les marchés de la capitale.

Les Amis de La Revanche et EPE proposent de participer à la mise en place de 5 tables d'orientation réparties sur le sommet de la colline. Cette répartition permettrait d'avoir une visibilité totale du paysage sur 360°.

Pour parfaire notre orientation, une rose des vents incrustée dans le sol au point culminant .

L'état de reconnaissance des chemins ruraux fait en 1881 en dénombre pas moins de 29.

- Le chemin aux bœufs
- Le chemin de Maurepas à l'Agiot
- Chemin d'Ergal aux Coudrays et a Trappes
- Le chemin du camp
- Sente de la muette aux gatines
- Et bien d'autres
-

Remettons en valeur ce patrimoine, mais assurons également la cohésion avec le projet d'aménagement de l'ancienne carrière de la mare aux saules .

..... *A suivre*

